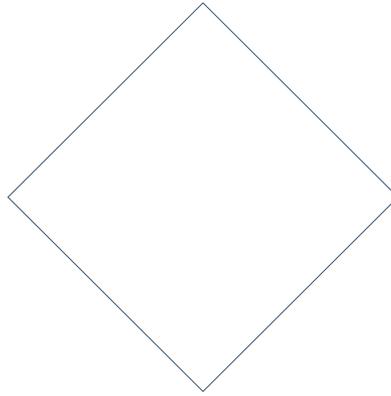


Brookfield



2023

RAPPORT INTERMÉDIAIRE
DU PREMIER TRIMESTRE

Brookfield Renewable
Partners L.P.

NOS ACTIVITÉS

Nous investissons directement dans des actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. À l'échelle de la société, nous comptons sur notre vaste expérience en matière d'exploitation pour maintenir et accroître la valeur de nos actifs, faire croître les flux de trésorerie annuellement et cultiver des relations positives avec les parties prenantes locales. Nous tenons compte d'actifs pour lesquels nous avons accès à un portefeuille de projets prioritaires en croissance qui, s'il est financé, nous offrirait la possibilité de détenir près de la majorité des parts du marché.

Composé d'actifs d'énergie renouvelable, notre portefeuille diversifié à l'échelle mondiale, qui représente plus de 98 % de nos activités, regroupe une puissance d'exploitation d'environ 25 700 mégawatts (« MW ») et une production moyenne à long terme (« MLT ») annualisée d'environ 71 200 GWh, auquel s'ajoute un portefeuille de projets en développement d'environ 126 000 MW.

Le tableau suivant présente notre portefeuille au 31 mars 2023 :

	Réseaux hydrographiques	Centrales	Puissance (MW)	MLT ¹ (GWh)	Capacité d'accumulation (GWh)
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ²	30	136	2 905	11 963	2 543
Canada	19	33	1 361	5 178	1 261
	49	169	4 266	17 141	3 804
Colombie ³	11	17	2 953	15 891	3 703
Brésil	27	43	940	4 811	—
	87	229	8 159	37 843	7 507
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis ⁴	—	39	3 652	11 934	—
Canada	—	4	483	1 438	—
	—	43	4 135	13 372	—
Europe	—	42	1 118	2 551	—
Brésil	—	24	582	2 390	—
Asie	—	22	1 353	3 727	—
	—	131	7 188	22 040	—
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	—	156	4 266	8 787	—
Énergie décentralisée et solutions durables					
Production décentralisée ⁵	—	6 251	2 101	2 577	—
Accumulation et divers ⁶	2	23	4 004	—	5 220
	2	6 274	6 105	2 577	5 220
	89	6 790	25 718	71 247	12 727

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2023, en tenant compte de toutes nos installations sur une base consolidée et annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

²⁾ Comprend une centrale de stockage par batteries en Amérique du Nord (20 MW).

³⁾ Comprend deux centrales éoliennes en Colombie (32 MW).

⁴⁾ Comprend une centrale de stockage par batteries en Amérique du Nord (10 MW).

⁵⁾ Comprend neuf centrales à piles à combustible en Amérique du Nord (10 MW).

⁶⁾ Comprend les centrales d'accumulation par pompage en Amérique du Nord (667 MW) et en Europe (2 088 MW), quatre centrales alimentées à la biomasse au Brésil (175 MW), douze centrales de cogénération en Amérique latine (846 MW), une centrale de cogénération en Amérique du Nord (105 MW) et deux centrales de cogénération en Europe (124 MW).

Nous avons récemment effectué des investissements prudents et structurés au sein du portefeuille de solutions durables, se composant de catégories d'actifs d'énergie renouvelable et de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour saisir, grâce à nos investissements initiaux, des occasions d'investissement d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir. Ce portefeuille comprend des placements dans des sociétés qui détiennent des actifs de captage et de stockage de carbone (« CSC ») en exploitation totalisant 47 000 tonnes métriques par an, des actifs de production de gaz naturel renouvelable (« GNR ») de source agricole ayant une capacité de production de 3 millions de millions métriques d'unités thermiques britanniques (« MMBtu ») par an, plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés et des actifs d'énergie renouvelable en exploitation d'une puissance de 4 GW. Notre portefeuille de projets en développement durable comprend des possibilités d'investissement dans des projets de CSC d'une capacité pouvant s'élever à 12 millions de tonnes métriques par an, 19 centres de récupération de matériaux qui produiraient 2 millions de tonnes de matériaux recyclés, 70 digesteurs d'une capacité de production annuelle de plus de 4 millions de MMBtu de GNR, une usine de panneaux solaires dont l'ensemble fabriqué par année peut produire jusqu'à 5 000 MW et une installation de production d'ammoniac vert d'une capacité d'un million de tonnes métriques par an alimentée entièrement par des énergies renouvelables.

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille sur une base **consolidée** et trimestrielle au 31 mars 2023 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 402	3 469	2 171	2 921	11 963
Canada	1 235	1 489	1 236	1 218	5 178
	<u>4 637</u>	<u>4 958</u>	<u>3 407</u>	<u>4 139</u>	<u>17 141</u>
Colombie	3 632	3 985	3 881	4 393	15 891
Brésil.....	1 183	1 198	1 214	1 216	4 811
	<u>9 452</u>	<u>10 141</u>	<u>8 502</u>	<u>9 748</u>	<u>37 843</u>
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	3 212	3 138	2 631	2 953	11 934
Canada	400	345	273	420	1 438
	<u>3 612</u>	<u>3 483</u>	<u>2 904</u>	<u>3 373</u>	<u>13 372</u>
Europe.....	772	553	496	730	2 551
Brésil.....	438	549	756	647	2 390
Asie.....	914	940	881	992	3 727
	<u>5 736</u>	<u>5 525</u>	<u>5 037</u>	<u>5 742</u>	<u>22 040</u>
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	1 940	2 447	2 564	1 836	8 787
Production décentralisée	528	760	752	537	2 577
Total.....	<u>17 656</u>	<u>18 873</u>	<u>16 855</u>	<u>17 863</u>	<u>71 247</u>

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2023, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Le tableau suivant présente la production moyenne à long terme annualisée de notre portefeuille **au prorata** et pour chaque trimestre au 31 mars 2023 :

PRODUCTION (GWh)¹	T1	T2	T3	T4	Total
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 225	2 357	1 466	1 951	7 999
Canada	1 010	1 210	980	959	4 159
	<u>3 235</u>	<u>3 567</u>	<u>2 446</u>	<u>2 910</u>	<u>12 158</u>
Colombie	846	928	904	1 024	3 702
Brésil.....	1 008	1 020	1 034	1 035	4 097
	<u>5 089</u>	<u>5 515</u>	<u>4 384</u>	<u>4 969</u>	<u>19 957</u>
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	1 049	1 039	854	983	3 925
Canada	330	288	230	347	1 195
	<u>1 379</u>	<u>1 327</u>	<u>1 084</u>	<u>1 330</u>	<u>5 120</u>
Europe.....	277	208	174	252	911
Brésil.....	143	182	248	207	780
Asie.....	224	232	217	241	914
	<u>2 023</u>	<u>1 949</u>	<u>1 723</u>	<u>2 030</u>	<u>7 725</u>
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	597	849	878	550	2 874
Production décentralisée	192	288	279	182	941
Total.....	<u>7 901</u>	<u>8 601</u>	<u>7 264</u>	<u>7 731</u>	<u>31 497</u>

¹⁾ La MLT est calculée en fonction de notre portefeuille au 31 mars 2023, en tenant compte de toutes nos installations sur une base annualisée depuis le début de l'exercice, mais sans tenir compte de la date de l'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales. Pour une explication sur la méthode de calcul de la MLT et les raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Énoncé concernant les énoncés prospectifs et les mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport intermédiaire renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Nous pouvons formuler de tels énoncés dans le présent rapport intermédiaire et dans d'autres documents déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Dans le présent rapport intermédiaire, nous utilisons des mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Le présent rapport intermédiaire, notre formulaire 20-F et de l'information supplémentaire déposés auprès de la SEC et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, ainsi que sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, et sur le site Web de SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Lettre aux porteurs de parts

L'exercice a connu un excellent départ marqué par un solide rendement financier, attribuable à une croissance annuelle dans le bas de la fourchette à deux chiffres des fonds provenant des activités par part. Ces résultats font état d'une progression des bénéfices annualisés à mesure que se concrétisent nos investissements dans de nouveaux projets de production d'électricité et dans de nouvelles initiatives commerciales. Nos activités de croissance se sont également révélées fructueuses : nous avons conclu des transactions de près de 8 milliards \$ visant des investissements en instruments de capitaux propres avec nos partenaires institutionnels et mis en service des capacités de 700 mégawatts par l'intermédiaire de notre programme de développement.

Au cours du trimestre, avec nos partenaires institutionnels, nous avons fait l'annonce d'une transaction historique, soit l'acquisition d'Origin Energy Markets, plus grand producteur et détaillant d'électricité intégré d'Australie. Nous prévoyons que l'acquisition et la décarbonation planifiée de l'entreprise dégageront d'excellents rendements financiers et offriront l'exemple du type d'investissement nécessaire pour atteindre les cibles mondiales en matière de carboneutralité. Nous disposons de toutes les capacités requises pour réaliser des transformations énergétiques à grande échelle et tirons parti de notre expertise en développement et en exploitation, de notre connaissance des marchés de l'électricité et de notre accès aux capitaux afin de dégager un rendement attrayant pour nos investisseurs.

Au cours des derniers mois, nous avons tous été témoins de la grande volatilité des marchés et des taux d'intérêt qu'ont entraînée des pressions inflationnistes persistantes, ainsi que de la tension exercée sur le système bancaire. Quoi qu'il arrive, nous continuons de faire preuve de résilience. À l'heure actuelle, notre portefeuille de production est visé par contrat dans une proportion de 90 % et sa durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée s'élève à 14 ans. Environ 70 % de nos produits sont liés à l'inflation et 97 % de notre dette est assujettie à des taux d'intérêt fixes. Nous exploitons des infrastructures essentielles à faible coût, dégagant des marges brutes supérieures à 70 %. Dans l'ensemble, nous avons confiance que nos activités continueront à fournir un bon rendement, quels que soient les cycles économiques.

Notre situation financière demeure solide, nos liquidités disponibles s'élevant à près de 4 milliards \$. Nous avons toujours préféré financer nos activités grâce à du financement de première qualité axé sur le long terme, sur l'appariement des monnaies et sur la dette à taux fixe. Par conséquent, nous ne sommes pas exposés de façon notable à la variabilité des taux d'intérêt et aucune dette importante ne viendra à échéance au cours des trois prochaines années. Par ailleurs, nous avons évité de financer nos investissements à l'aide de structures de financement de qualité inférieure ou de dettes de sociétés de portefeuille d'un montant substantiel. Bien que la liquidité globale du marché connaisse parfois des difficultés, l'intérêt des prêteurs à l'égard des émetteurs de première qualité, en particulier à l'égard de ceux qui appuient les initiatives d'énergie renouvelable ou de décarbonation, demeure élevé, comme en témoigne l'émission de billets à moyen terme de 10 ans d'une valeur de 400 millions \$ CA que nous venons de réaliser et qui a été souscrite trois fois.

Autres faits saillants du trimestre :

- Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 275 millions \$, ou 0,43 \$ par part, soit une augmentation de 13 % par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats font foi de la robustesse de la production d'énergie hydroélectrique dans l'ensemble de notre portefeuille, de la vigueur des prix de l'électricité réalisés, de la forte disponibilité des actifs et de l'apport provenant de la croissance.

- Nous avons contribué à l'avancement de nos principales priorités commerciales en obtenant des contrats visant à fournir 2 500 gigawattheures de plus par année de production à des clients existants et à de nouveaux clients, tout en diversifiant les sources de revenus futures de la société.
- Nous avons poursuivi nos activités de développement, notamment par la mise en service de capacités de production d'environ 700 mégawatts au cours du trimestre. Nous sommes également en bonne voie de mettre en service des capacités de production d'environ 5 000 mégawatts en 2023, dont nous prévoyons qu'elles apporteront un montant net de 70 millions \$ supplémentaires aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield. En outre, nous avons fait progresser des projets totalisant environ 19 000 mégawatts faisant partie de notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé et demeurons en bonne voie de respecter les dates cibles de mise en service.
- Nous avons conclu ou fait avancer des initiatives de recyclage d'actifs qui, globalement, dégageront un produit d'environ 4 milliards \$ (produit net d'environ 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) une fois terminées.

Initiatives de croissance

Depuis le début de l'exercice, nous avons pris l'engagement d'investir près de 8 milliards \$ (montant net de plus de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans diverses transactions. Entre autres, mentionnons des investissements dans les technologies énergétiques et dans les régions où nous avons une expertise approfondie en matière d'exploitation et de développement, en tirant parti de notre accès aux capitaux pour acquérir des entreprises et des projets qui offrent des rendements ajustés au risque avantageux. Combinés à des transactions antérieures, ces investissements nous placent en bonne position pour atteindre, voire dépasser, notre cible de déploiement du capital de 6 à 7 milliards \$ au cours des cinq prochaines années.

En ce qui concerne les énergies renouvelables et les actifs de décarbonation, le contexte d'investissement demeure hautement attrayant. La demande d'énergie propre de la part des entreprises, l'importance croissante de la sécurité énergétique et les objectifs d'électrification et de décarbonation subventionnés par les gouvernements sont des tendances clés qui continuent de propulser l'investissement.

Grâce à l'acquisition d'Origin Energy Markets, à laquelle nous prévoyons consacrer jusqu'à 750 millions \$ au nom d'Énergie Brookfield, nous disposons désormais d'une plateforme stratégique en Australie. Nous avons l'intention de tirer parti de notre expertise approfondie en matière de développement pour y investir un montant supplémentaire de 20 milliards \$ AU afin de nous permettre de construire des installations de production et de stockage d'énergie renouvelable d'une puissance de 14 000 mégawatts. Cet investissement dans des capacités de production d'énergie propre de remplacement permettra de procéder au démantèlement responsable de l'une des plus grandes centrales au charbon d'Australie et de contribuer de manière significative à l'atteinte des objectifs de carboneutralité du pays. Il respecte également l'ensemble de nos critères en matière d'envergure des projets, d'ampleur de l'incidence de la décarbonation et d'attractivité des rendements ajustés au risque.

La capacité de Brookfield d'attirer des capitaux de coinvestisseurs joue un rôle essentiel dans la diversification de nos activités et nous permet de réaliser des investissements à grande échelle en nous exposant à moins de concurrence. À titre d'exemple, dans le cadre de notre investissement dans Westinghouse que nous avons annoncé dernièrement, nos partenaires institutionnels ont manifesté un intérêt exceptionnel, confirmant ainsi notre stratégie d'investissement et la qualité supérieure de l'entreprise. En raison de l'intérêt remarquable démontré, nous nous attendons à ce que l'investissement d'Énergie Brookfield dans l'entreprise s'éleve à environ 450 millions \$.

Le premier fonds de transition de Brookfield ayant été presque entièrement attribué, nous nous préparons à participer au deuxième. D'après les réactions positives reçues jusqu'à présent, nous prévoyons avec optimisme que le deuxième fonds augmentera le nombre de partenariats institutionnels et nous donnera accès à un plus grand bassin de capital d'investissement. Avantageux à tous points de vue, notre accès permanent et croissant à d'importants capitaux de nos partenaires est tout particulièrement précieux dans la conjoncture actuelle et nous permet d'effectuer des transactions d'envergure offrant des rendements ajustés au risque très intéressants.

Par exemple, au cours du trimestre, nous avons convenu avec nos partenaires institutionnels d'acquérir la participation de 50 % dans X-Elio, que nous ne détenons pas à l'heure actuelle, pour la somme de 900 millions \$ (montant net de 75 millions \$ pour Énergie Brookfield). Nous avons acquis une plateforme rare que nous maîtrisons et qui demeure bien positionnée pour continuer de dégager des rendements égaux ou supérieurs à notre fourchette cible. En fonction du prix d'acquisition de la participation restante de 50 %, qui devrait fournir des rendements se situant dans le milieu ou le haut de la fourchette à deux chiffres, notre investissement initial a généré un TRI de près de 30 % et un rendement deux fois supérieur au capital investi au cours de nos trois années de participation.

X-Elio est une plateforme mondiale de développement solaire entièrement intégrée détenant des actifs en exploitation et en construction d'une puissance de 1 200 mégawatts, des projets en développement à un stade avancé d'une puissance de 1 500 mégawatts et un portefeuille de développement supplémentaire d'une puissance d'environ 12 000 mégawatts avec terrain ou raccordement au réseau garanti. Depuis notre investissement initial en 2019, nous avons transformé X-Elio en une entreprise autofinancée qui a retiré plus de 1 milliard \$ de la vente d'actifs, ce qui représente plus du double du capital investi dans ces projets. D'une part, le produit de ces ventes a servi à rembourser près de la moitié du capital que nous avons investi à l'origine et, d'autre part, il a été réinvesti dans des projets de développement futur plus rentables, notamment lorsque X-Elio a ajouté 9 000 mégawatts de puissance à son portefeuille de développement au cours de la même période.

De plus, nous avons accompli des progrès remarquables relativement à la croissance de la société en Inde, qui dispose de capacités de production d'énergie d'environ 15 000 mégawatts. Nous avons fait notre entrée sur le marché indien en 2017 et n'avons cessé de croître depuis, nos investissements ne visant que des actifs et des plateformes de premier plan dégagant des rendements ajustés au risque attrayants. En mars, nous avons conclu une entente avec Avaada, plateforme d'énergie renouvelable de pointe en Inde détenant des actifs en exploitation et en développement, afin de fournir une solution de financement structurée en dollars américains sous forme de titres convertibles pouvant atteindre 1 milliard \$ (montant net de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield). L'investissement, qui diminuera au fil du temps en fonction de critères de rendement ajusté au risque préalablement convenus, servira à favoriser la croissance du portefeuille d'énergies renouvelables d'Avaada, ainsi qu'à investir dans la fabrication de panneaux solaires et la production d'ammoniac vert. Nous avons également convenu d'investir un montant maximal de 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) dans l'acquisition d'une participation de 55 % dans CleanMax, plateforme d'énergie renouvelable commerciale et industrielle de pointe située en Inde, détenant un portefeuille d'exploitation et de développement d'une puissance de 4 500 mégawatts.

Résultats d'exploitation

Nous avons dégagé des fonds provenant des activités de 275 millions \$, ou 0,43 \$ par part, soit une augmentation de 13 % par part par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La société continue d'offrir un bon rendement et nous constatons les avantages de la diversification progressive de nos activités, de nos occasions de croissance et de nos initiatives commerciales.

Au cours du trimestre, les fonds provenant des activités découlant de notre secteur hydroélectricité se sont établis à 219 millions \$. Nos actifs hydroélectriques continuent d'afficher des flux de trésorerie solides grâce à la diversification des actifs et à notre capacité de tirer parti de la hausse des prix de l'électricité, notamment en raison des conventions d'achat d'électricité à long terme, assorties de clauses d'indexation sur l'inflation, et du contexte vigoureux des prix de l'électricité. Dans l'ensemble de nos installations, les réservoirs continuent de produire de manière égale ou supérieure à leurs moyennes à long terme, ce qui permet au portefeuille de bien se positionner pour le reste de l'exercice.

Nos secteurs énergie éolienne et énergie solaire ont dégagé des fonds provenant des activités totalisant 119 millions \$. Nous continuons de tirer avantage de l'apport des acquisitions et de la diversification de notre parc d'actifs grâce à des conventions d'achat d'électricité à long terme, ce qui génère des produits stables. Au cours des 12 derniers mois, nous avons ajouté environ 4 500 mégawatts de puissance installée à notre parc d'actifs éoliens et solaires au moyen d'acquisitions et d'initiatives de croissance interne.

Notre secteur énergie décentralisée et solutions durables a dégagé des fonds provenant des activités de 43 millions \$. Nous continuons d'élargir notre portefeuille au moyen d'acquisitions et d'initiatives de croissance interne pour répondre à la demande croissante de clients commerciaux et industriels à la recherche de solutions de décarbonation.

À l'heure actuelle, notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable en développement comporte une puissance de 126 000 mégawatts et nous sommes en voie de mettre en service une puissance supplémentaire d'environ 5 000 mégawatts d'ici la fin de l'exercice. Une fois ce projet terminé, il générera un apport de 70 millions \$ aux fonds provenant des activités supplémentaires d'Énergie Brookfield. De plus, notre portefeuille de projets en développement à un stade avancé comporte une puissance d'environ 19 000 mégawatts dont la composante de risque a été réduite de manière significative et, combiné à notre portefeuille de solutions durables, devrait ajouter environ 235 millions \$ aux fonds provenant des activités dégagés par un niveau de production supplémentaire.

Notre situation financière demeure solide

Notre situation financière est excellente et nos liquidités disponibles demeurent robustes à près de 4 milliards \$, ce qui procure une grande souplesse pour investir dans la croissance. Nous demeurons à l'abri de la hausse des taux d'intérêt, car 90 % de nos emprunts, d'une durée moyenne de 12 ans, sont sans recours à l'égard des projets, et notre exposition aux emprunts à taux variable n'est que de 3 %.

Nous faisons du chemin en ce qui concerne les initiatives de financement sans recours et notre programme de recyclage d'actifs, qui rapporteront des capitaux supplémentaires que nous comptons utiliser pour financer notre croissance. Malgré la persistance de l'inflation et la hausse des taux d'intérêt, nous continuons d'observer à l'échelle mondiale une forte demande en matière d'actifs d'énergie renouvelable et de constater un fort intérêt pour l'ensemble de nos processus de recyclage des capitaux.

Jusqu'à maintenant, nous avons retiré des produits de plus de 300 millions \$ (montant net de près de 200 millions \$ pour Énergie Brookfield) par l'intermédiaire de notre programme de recyclage d'actifs, ce qui représente un rendement équivalant à plus du double du capital que nous avons investi. Nous veillons également au bon déroulement de nombreuses occasions de recyclage de capitaux dans notre parc d'actifs qui, combinées aux activités ayant eu lieu depuis le début de l'exercice, sont susceptibles de dégager un produit maximal de 4 milliards \$ (montant net d'environ 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) une fois qu'elles auront été réalisées et de fournir un apport de liquidités important au cours du prochain trimestre.

Perspectives

Comme toujours, nous sommes déterminés à dégager un rendement à long terme total de 12 % à 15 % pour les investisseurs et nous sommes persuadés que notre accès à une grande variété de sources de capital, notre processus d'investissement rigoureux et nos capacités d'exploitation nous confèrent un avantage structurel dans l'atteinte de nos objectifs.

Au nom du conseil d'administration et de la direction d'Énergie Brookfield, nous tenons à remercier tous nos porteurs de parts et actionnaires pour leur soutien indéfectible.

Cordialement,

Le chef de la direction,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'CT', is positioned above the name of the signatory.

Connor Teskey

Le 5 mai 2023

NOS FORCES CONCURRENTIELLES

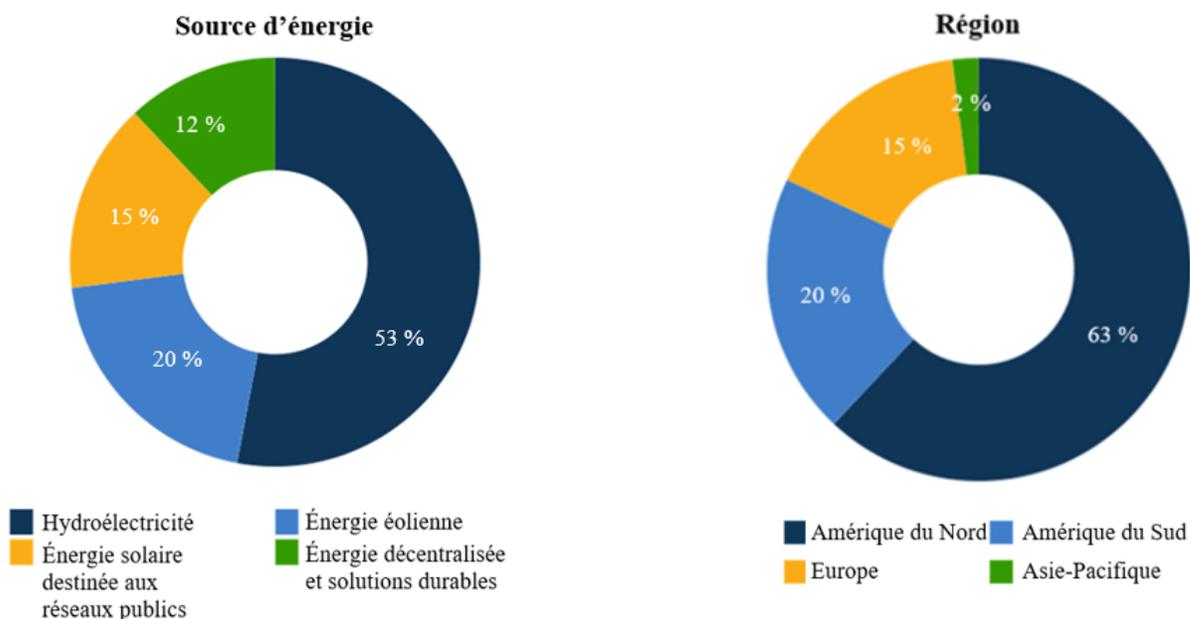
Brookfield Renewable Partners L.P. (collectivement avec ses entités contrôlées, « Énergie Brookfield ») est une société d'envergure mondiale qui détient et exploite des actifs de production d'énergie renouvelable et de solutions durables diversifiés employant de multiples technologies.

Notre modèle d'affaires consiste à mettre à profit notre présence mondiale pour acquérir et mettre en valeur des actifs de production d'énergie renouvelable de grande qualité en deçà de leur valeur intrinsèque, et à les financer à long terme grâce à du financement de première qualité à faible risque selon une stratégie de financement prudente, pour ensuite optimiser les flux de trésorerie en exerçant notre expertise en matière d'exploitation pour en accroître la valeur. Notre stratégie en ce qui a trait à notre portefeuille lié aux solutions durables consiste à effectuer des petits investissements initiaux avec des partenaires d'expérience qui sont conçus de manière à offrir une protection contre le risque de perte ainsi que la possibilité d'investir à nouveau dans l'avenir et d'obtenir d'importants remboursements de capital.

Une des plus importantes sociétés ouvertes du monde axées sur la décarbonation. Énergie Brookfield affiche de bons résultats depuis 23 ans à titre d'exploitant et d'investisseur coté en Bourse dans le secteur des énergies renouvelables et d'actifs liés aux solutions durables. Nous détenons aujourd'hui un vaste portefeuille diversifié à l'échelle mondiale reposant sur de multiples technologies. Ces actifs sont soutenus par environ 3 400 employés chevronnés. Énergie Brookfield investit directement dans des actifs, mais aussi par l'intermédiaire de partenaires institutionnels, de coentrepreneurs ou d'autres ententes. Nous avons récemment effectué des investissements au sein de notre portefeuille de solutions durables comprenant des catégories d'actifs de transition émergents, qui nous permettront d'être en bonne posture pour effectuer ultérieurement, grâce à nos investissements initiaux, des investissements d'envergure en matière de décarbonation à l'avenir.

Notre portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable regroupe une puissance installée d'environ 25 700 MW, largement répartie sur quatre continents, qui table sur une production moyenne à long terme annualisée au prorata d'approximativement 31 500 GWh et compte un portefeuille de projets de développement d'environ 126 000 MW. Notre portefeuille de solutions durables comporte des placements dans des sociétés qui détiennent un portefeuille d'actifs en exploitation de CSC totalisant 47 000 tonnes métriques par an, une capacité de production de GNR de source agricole de 3 millions de MMBtu par an et plus de 1 million de tonnes de matériaux recyclés.

Les graphiques ci-après présentent les produits au prorata¹ :



¹⁾ Les chiffres sont fondés sur les produits normalisés des 12 derniers mois au prorata de la quote-part d'Énergie Brookfield.

Aider à l'accélération et à la stabilité de la décarbonation des réseaux électriques. Les changements climatiques et la sécurité énergétique sont considérés comme deux des enjeux les plus importants et urgents auxquels fait face l'économie mondiale, entraînant d'immenses risques pour la sécurité des collectivités et pour notre prospérité économique et commune. Par conséquent, les gouvernements et les entreprises ont adopté des plans ambitieux visant à appuyer la transition vers une économie décarbonée. Nous croyons que notre envergure et notre capacité mondiale en matière d'exploitation, de développement et d'investissement nous positionnent favorablement pour travailler de concert avec les gouvernements et les entreprises afin de les aider à atteindre leurs objectifs de décarbonation.

Portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables diversifiés et de grande qualité. Énergie Brookfield possède un portefeuille complémentaire de centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires destinées aux réseaux publics et d'autres actifs de solutions durables, notamment d'énergie solaire et d'accumulation décentralisée :

- ***Hydroélectricité.*** À ce jour, l'hydroélectricité représente le plus important secteur de notre portefeuille et demeure une technologie de premier plan, car elle produit l'énergie la plus propre et écologique qui soit pendant la plus longue durée de vie et moyennant les plus faibles coûts d'exploitation qui soient. Les centrales hydroélectriques affichent des marges de trésorerie élevées avec une capacité d'accumulation permettant de produire de l'électricité sur demande à toute heure du jour.
- ***Énergie éolienne et énergie solaire.*** Nos centrales d'énergie éolienne, d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et de production décentralisée nous offrent une exposition à deux secteurs d'énergie renouvelable qui connaissent la plus forte croissance, des marges de trésorerie élevées ainsi que des fonctionnalités diversifiées et adaptables, comme la production décentralisée, et elles n'engendrent aucun coût de combustible. L'énergie éolienne et l'énergie solaire se positionnent dorénavant parmi les formes de production d'électricité les moins coûteuses sur le marché.
- ***Accumulation d'énergie et solutions durables.*** Nos centrales d'accumulation nous permettent d'offrir des services essentiels et une production sur demande aux réseaux d'électricité des marchés où elles sont situées. Nos autres actifs de solutions durables, notamment de captage du carbone, aident les entreprises et certains pays à atteindre leurs objectifs de carboneutralité.

Grâce à notre envergure et à notre diversité ainsi qu'à la qualité de nos actifs, nous nous sommes taillé une place concurrentielle par rapport aux autres sociétés d'énergie renouvelable et de transition climatique tout en offrant une grande valeur de rareté à nos investisseurs.

Profil financier solide et stratégie de financement prudente. Énergie Brookfield affiche un bilan robuste, ainsi qu'une note de crédit de première qualité solide et maintient l'accès à des marchés financiers à l'échelle mondiale pour veiller à la résilience des flux de trésorerie tout au long du cycle. Notre approche de financement consiste à avoir accès par l'intermédiaire de nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives. Environ 90 % de notre dette est cotée comme étant de première qualité ou considérée selon des mesures de première qualité. Notre ratio d'endettement d'entreprise est d'environ 10 %, et environ 90 % de nos emprunts sont sans recours. Les emprunts de la société mère et les emprunts sans recours au prorata ont chacun une durée moyenne pondérée d'environ respectivement 11 ans et 12 ans, et ne comportent aucune échéance importante dans les cinq prochaines années. Environ 90 % de notre financement est effectivement à un taux fixe, et seulement 7 % de notre dette a été contractée à l'extérieur de l'Amérique du Nord et de l'Europe est exposée à la variation des taux d'intérêt. Au 31 mars 2023, les liquidités disponibles se composaient de trésorerie et d'équivalents de trésorerie de près de 4 milliards \$, des placements dans des titres négociables et d'une tranche disponible des facilités de crédit.

La meilleure expertise en matière d'exploitation et de développement qui soit. Énergie Brookfield emploie environ 3 400 exploitants chevronnés et près de 120 experts en commercialisation de l'électricité partout autour du globe pour aider à optimiser la performance et maximiser le rendement de tous nos actifs. Notre expérience en matière d'exploitation, de développement et de gestion de centrales de production d'électricité s'étend sur plus de 120 ans. Nous continuons à faire avancer nos activités de développement en élargissant notre portefeuille de projets d'énergie renouvelable d'environ 126 000 MW et en améliorant les services de décarbonation que nous offrons à nos clients par la mise en œuvre de solutions durables, notamment des possibilités d'investissement dans des projets de CSC d'une capacité pouvant s'élever à 8 millions de tonnes métriques par an, 19 centres de récupération de matériaux qui donneraient

lieu à 2 millions de tonnes de matériaux recyclés, 70 digesteurs d'une capacité de production annuelle de plus de 3 millions de MMBtu de GNR, une usine de panneaux solaires dont l'ensemble fabriqué par année peut produire jusqu'à 5 000 MW par an et une installation de production d'ammoniac vert d'une capacité d'un million de tonnes métriques par an alimentée entièrement par des énergies renouvelables.

Bien positionnée pour la croissance des flux de trésorerie et un profil de distribution à long terme attrayant. Nous nous concentrons sur la distribution stable et durable avec une croissance notable se situant entre 5 % et 9 % par année, quels que soient les cycles de marché, des activités en cours et des nouveaux investissements. Nous sommes entièrement financées par nos flux de trésorerie générés en interne, étant donné l'inclusion dans la quasi-totalité de nos contrats de clauses d'indexation en fonction de l'inflation, l'accroissement potentiel des marges grâce à l'augmentation des produits et à des initiatives de réduction des coûts ainsi que la mise sur pied de nos projets de développement qui dégageront des rendements supérieurs. Bien que nous ne comptons pas sur les acquisitions pour atteindre nos cibles de croissance, notre entreprise cherche à tirer parti des occasions de fusions et d'acquisitions intéressantes qui se présentent.

Stratégie d'investissement rigoureuse et à contre-courant. Notre échelle mondiale et nos capacités reposant sur de multiples technologies nous permettent de faire la rotation des capitaux là où il y a pénurie afin de réaliser des rendements solides ajustés au risque. Nous adoptons une approche rigoureuse quand nous investissons des capitaux dans des projets de développement et des acquisitions en privilégiant une protection contre le risque de perte de valeur et la préservation des capitaux. Notre capacité d'acquérir et de développer des actifs est renforcée par nos équipes aguerries d'exploitation et de développement de projets autour du globe, notre relation stratégique avec Brookfield et notre profil de liquidité et de structure du capital.

Rapport de gestion

pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Le présent rapport de gestion pour le trimestre clos le 31 mars 2023 a été préparé en date du 5 mai 2023. Sauf indication contraire, les termes « Énergie Brookfield », « nous », « notre » et « nos » et « notre société » désignent Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées. La société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans le présent rapport de gestion.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards. Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

Les états financiers d'Énergie Brookfield ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »), selon lesquelles il faut faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif et sur les informations relatives aux passifs éventuels présentés à la date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges au cours des périodes de présentation de l'information financière.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « R\$ », « £ » et « COP » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, au réal, à la livre sterling et au peso colombien. Sauf indication contraire, tous les montants en dollars sont libellés en dollars américains.

Une description de l'information sur l'exploitation et des informations sectorielles ainsi que les mesures financières non conformes aux IFRS que nous utilisons pour expliquer nos résultats financiers se trouvent à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ». Un rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures financières selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS ». Le présent rapport de gestion renferme de l'information prospective, au sens prescrit par les lois américaines et canadiennes sur les valeurs mobilières. Pour la mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs et des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 9 – Mise en garde ». Notre rapport annuel et l'information supplémentaire déposés auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web (<https://bep.brookfield.com>) ainsi que sur le site Web de la SEC (www.sec.gov/edgar.shtml) et celui de SEDAR (www.sedar.com).

Présentation du rapport de gestion

Partie 1 – Faits saillants du premier trimestre de 2023	16	Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement (suite)	
		Dépenses d'investissement	39
Partie 2 – Revue du rendement financier selon des données consolidées	19	Tableaux consolidés des flux de trésorerie	40
		Actions, parts et billets en circulation	41
		Dividendes et distributions	42
Partie 3 – Informations financières consolidées supplémentaires	20	Obligations contractuelles	42
Résumé des états consolidés de la situation financière	20	Informations financières supplémentaires	42
Transactions entre parties liées	21	Accords hors état de la situation financière	43
Capitaux propres	24		
Partie 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata	26	Partie 6 – Principales informations trimestrielles	44
Résultats au prorata pour les trimestres clos les 31 mars	26	Sommaire des résultats trimestriels historiques	44
Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS	32		
Profil des contrats	35	Partie 7 – Estimations critiques, méthodes comptables et contrôles internes	45
Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement	37	Partie 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement	47
Structure du capital et liquidités disponibles	37	Partie 9 – Mise en garde	52
Emprunts	38		

PARTIE 1 – FAITS SAILLANTS DU PREMIER TRIMESTRE DE 2023

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Informations financières choisies		
Produits.....	1 331 \$	1 136 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(32)	(78)
Perte nette de base et diluée par part de société en commandite ¹	(0,09)	(0,16)
BAIIA ajusté au prorata ²	559	499
Fonds provenant des activités ²	275	243
Fonds provenant des activités par part ^{2, 3}	0,43	0,38
Distribution par part de société en commandite.....	0,34	0,32

Information sur l'exploitation

Puissance (MW)	25 718	20 884
Production totale (GWh)		
Production moyenne à long terme.....	17 550	15 097
Production réelle	19 030	15 196
Production au prorata (GWh)		
Production moyenne à long terme.....	7 874	7 414
Production réelle	8 240	7 425
Produits moyens (\$ par MWh).....	87	86

¹⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à 275,4 millions (275,1 millions en 2022).

²⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 9 – Mise en garde ».

³⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 646,0 millions (645,8 millions en 2022), ce qui comprend nos parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables ainsi que les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Situation de trésorerie et sources de financement		
Liquidités disponibles.....	3 859 \$	3 695 \$
Ratio d'endettement – société mère.....	10 %	11 %
Ratio d'endettement – consolidé	36 %	39 %
Emprunts sans recours – consolidé.....	90 %	91 %
Exposition aux dettes à taux d'intérêt fixe au prorata ¹	97 %	97 %
Emprunts de la société mère		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	11 ans	11 ans
Taux d'intérêt moyen.....	4,3 %	4,1 %
Emprunts sans recours au prorata		
Durée moyenne jusqu'à l'échéance de la dette	12 ans	12 ans
Taux d'intérêt moyen.....	5,3 %	4,9 %

¹⁾ L'exposition totale aux taux variables est de 10 % (10 % en 2022), dont 7 % (7 % en 2022) se rapportent aux dettes à taux d'intérêt variables contractées dans certaines régions autres que l'Amérique du Nord et l'Europe en raison des coûts connexes élevés qu'entraîne la couverture dans ces régions.

Exploitation

Les fonds provenant des activités se sont établis à 275 millions \$, ou 0,43 \$ par part, soit une augmentation par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent soutenue par :

- la production favorable d'hydroélectricité pour l'ensemble de notre portefeuille;
- la hausse des prix réalisés dans la plupart des marchés, grâce à l'indexation sur l'inflation et aux initiatives commerciales;
- la forte disponibilité des actifs de notre portefeuille à l'échelle mondiale;
- l'apport provenant de la croissance, notamment des acquisitions et des nouveaux projets de développement d'une puissance de 3 600 MW ayant commencé leurs activités commerciales au cours des douze derniers mois.

Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, des profits de change et sur les dérivés et autres, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est élevée à 32 millions \$.

Nous visons toujours à être le partenaire de choix en matière d'approvisionnement en énergie en :

- concluant des contrats visant à fournir environ 2 500 GWh d'énergie propre par année, y compris environ 700 GWh à des acheteurs institutionnels.

Situation de trésorerie et sources de financement

Grâce à notre bilan de qualité supérieure, nous avons accès à différentes sources de financement, notamment à du capital d'institutions à capital fermé, ce qui continue à renforcer notre résilience et à nous conférer un avantage stratégique, tout particulièrement dans un contexte de volatilité des marchés.

- Notre situation de trésorerie demeure robuste grâce à des liquidités disponibles atteignant près de 4 milliards \$, ce qui procure une grande souplesse pour investir dans la croissance, et au fait qu'aucune dette importante ne vient à échéance à très court terme.
- Au cours du trimestre, nous avons émis des billets à moyen terme de 10 ans totalisant 400 millions \$ CA.
- Jusqu'à maintenant, nous avons généré un produit provenant du programme de recyclage d'actifs de 300 millions \$ (montant net d'environ 200 millions \$ pour Énergie Brookfield), soit plus du double du capital que nous avons investi. Nous avons fait progresser de nombreuses occasions de recyclage de capitaux dans l'ensemble de notre portefeuille qui devraient dégager, avec les activités réalisées depuis le début de l'exercice, un produit pouvant s'élever à 4 milliards \$ (montant net d'environ 1,5 milliard \$ pour Énergie Brookfield) à la clôture et qui généreront d'importantes liquidités supplémentaires au cours du prochain trimestre.

Croissance et développement

Au cours du trimestre, nous nous sommes engagés à investir, avec nos partenaires institutionnels et nos investisseurs institutionnels à l'échelle mondiale, des capitaux totalisant près de 8 milliards \$ (montant net de plus de 1 milliard \$ pour Énergie Brookfield) dans de nombreux placements, notamment :

- Nous avons annoncé une transaction historique ayant pour but l'acquisition d'Origin Energy Markets, le plus grand producteur et détaillant d'électricité intégré d'Australie et nous prévoyons que la participation d'Énergie Brookfield dans l'entreprise représentera un investissement d'au plus 750 millions \$. Nous comptons tirer profit de notre grande expertise en matière de développement pour investir un montant supplémentaire de 20 milliards \$ AU afin de construire des nouvelles centrales de production d'énergie renouvelable et d'accumulation d'une puissance de 14 000 mégawatts. La transaction est assujettie aux approbations des actionnaires, des tribunaux et des organismes de réglementation, ainsi qu'à d'autres conditions de clôture habituelles, et la clôture devant avoir lieu au premier trimestre de 2024.
- Nous avons convenu d'acquérir la part de 50 % de la coentreprise qu'Énergie Brookfield ne détient pas encore dans X-Elio pour une contrepartie totalisant 900 millions \$ (montant net de 75 millions \$ pour Énergie Brookfield pour une participation d'environ 4 %). Au moment de la clôture de l'acquisition, la participation financière d'Énergie Brookfield dans ce placement devrait s'élever à environ 17 %. Le portefeuille diversifié d'X-Elio comprend des actifs en exploitation et en construction d'une puissance d'environ 1 200 MW, des projets en développement à un stade avancé d'une puissance de 1 500 MW et d'un portefeuille de développement supplémentaire d'une puissance d'environ 12 000 MW, avec terrain ou raccordement au réseau garanti. La clôture de la transaction devrait se faire au second semestre de 2023, sous réserve des conditions de clôture habituelles.

- Nous avons investi dans une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Inde, avec des actifs en exploitation et en développement, afin de fournir une solution de financement structurée en dollars américains sous la forme de titres convertibles avec un investissement initial de 400 millions \$ (montant net de 80 millions \$ pour Énergie Brookfield) et d'investir jusqu'à 600 millions \$ (montant net de 120 millions \$ pour Énergie Brookfield) en titres convertibles supplémentaires pour financer le portefeuille de développement d'énergie renouvelable de la société ainsi que l'investissement dans une usine de fabrication de panneaux solaires et une installation de production d'ammoniac vert;
- Après la clôture du trimestre, nous avons convenu d'investir jusqu'à 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) pour acquérir une participation de 55 % dans C&I, une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Inde, détenant un portefeuille d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 4 500 mégawatts.

Nous avons continué de faire évoluer nos activités de développement, notamment :

- Nous avons mis en service des projets de développement d'une puissance de 3 600 MW au cours des douze derniers mois (notamment des actifs d'une puissance de 700 MW qui ont été mis en service au cours du trimestre considéré). Nous avons également poursuivi la construction de projets de développement d'une puissance totale d'environ 23 000 MW, qui, une fois achevés, devraient dégager des fonds provenant des activités totalisant environ 334 millions \$ avec nos projets en développement mis en service au cours des douze derniers mois.

PARTIE 2 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES CONSOLIDÉES

Le tableau suivant présente les principales données financières pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits.....	1 331 \$	1 136 \$
Coûts d'exploitation directs	(401)	(350)
Coûts de service de gestion.....	(57)	(76)
Charge d'intérêts.....	(394)	(266)
Charge d'amortissement.....	(429)	(401)
Charge d'impôt.....	(24)	(16)
Résultat net	177 \$	33 \$
	Taux de change moyen pour 1 \$ US	
\$ CA.....	1,35	1,27
€.....	0,93	0,89
R\$.....	5,19	5,23
COP.....	4 762	3 914

Analyse des écarts pour le trimestre clos le 31 mars 2023

Les produits totalisant 1 331 millions \$ représentent une augmentation de 195 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de nos activités, de la production favorable d'hydroélectricité dans l'ensemble de notre portefeuille et de l'augmentation des prix réalisés. Les produits tirés des centrales récemment acquises et mises en service et la production de celles-ci se sont élevés à respectivement 54 millions \$ et 1 823 GWh, le tout ayant été contrebalancé en partie par les ventes d'actifs réalisées dernièrement qui ont entraîné la diminution des produits de 3 millions \$ et la réduction de la production de 72 GWh. Sur une base comparable et en devises constantes, les produits ont augmenté de 206 millions \$ du fait que nous avons tiré avantage de l'augmentation des prix réalisés dans la plupart des marchés grâce à l'indexation sur l'inflation et aux initiatives commerciales.

Par rapport à la plupart des autres devises, le raffermissement du dollar américain par rapport à sa valeur à la période correspondante de l'exercice précédent a entraîné une diminution des produits de 62 millions \$, qui a été partiellement compensée par l'effet de change favorable de 34 millions \$ sur les charges d'exploitation et d'intérêts au cours du trimestre.

Les coûts d'exploitation directs totalisant 401 millions \$ représentent une augmentation de 51 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent étant donné la plus forte variation des coûts pour l'ensemble de nos actifs hydroélectriques découlant d'une production supérieure à la moyenne et les coûts supplémentaires entraînés par de récentes acquisitions et mises en service de centrales, notamment la croissance de notre entreprise, le tout en partie contrebalancé par le raffermissement du dollar américain susmentionné.

Les coûts de service de gestion totalisant 57 millions \$ représentent une diminution de 19 millions \$ par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

La charge d'intérêts de 394 millions \$ représente une augmentation de 128 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de la croissance de notre portefeuille, des financements réalisés au cours de la période correspondante de l'exercice précédent pour nos actifs hydroélectriques en Amérique du Nord et de la progression de nos activités de financement en Amérique du Sud achevées à la période correspondante de l'exercice précédent dans le but de financer la croissance de nos activités.

La charge d'amortissement s'est chiffrée à 429 millions \$, ce qui représente une hausse de 28 millions \$ par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, attribuable à la croissance de nos activités.

Le résultat net s'est élevé à 177 millions \$, une augmentation de 144 millions \$ par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent en raison des éléments susmentionnés.

PARTIE 3 – INFORMATIONS FINANCIÈRES CONSOLIDÉES SUPPLÉMENTAIRES

RÉSUMÉ DES ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des états consolidés de la situation financière intermédiaires non audités aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actifs détenus en vue de la vente.....	262 \$	938 \$
Actifs courants	3 508	4 183
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	1 603	1 392
Immobilisations corporelles à la juste valeur	54 977	54 283
Total de l'actif.....	64 797	64 111
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	155	351
Emprunts de la société mère	2 779	2 548
Emprunts sans recours	22 409	22 302
Passifs d'impôt différé	6 615	6 507
Total du passif et des capitaux propres	64 797	64 111
	Taux de change au comptant pour 1 \$ US	
\$ CA	1,35	1,35
€	0,92	0,93
R\$	5,08	5,22
COP.....	4 627	4 810

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles s'élevaient à 55,0 milliards \$ au 31 mars 2023, contre 54,3 milliards \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 0,7 milliard \$. Au cours du trimestre, l'acquisition d'un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil d'une puissance de plus de 136 MW ainsi que nos investissements continus dans le développement d'actifs de production d'électricité ont mené à une augmentation des immobilisations corporelles de 0,7 milliard \$. La dévaluation du dollar américain par rapport au peso colombien et au réal a entraîné une augmentation des immobilisations corporelles de 0,4 milliard \$. Cette augmentation a été partiellement contrebalancée par la charge d'amortissement de 0,4 milliard \$.

Actifs détenus en vue de la vente et passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente

Les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente s'élevaient respectivement à 262 millions \$ et 155 millions \$ au 31 mars 2023, contre respectivement 938 millions \$ et 351 millions \$ au 31 décembre 2022.

Au cours du trimestre, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une participation de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé sa participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit tiré de la vente. Depuis la conclusion de la vente, Énergie Brookfield n'inclut plus cette participation dans son périmètre de consolidation et en comptabilise l'intérêt selon la méthode de la mise en équivalence.

Au 31 mars 2023, les actifs détenus en vue de la vente et les passifs directement liés à des actifs détenus en vue de la vente comprenaient des actifs éoliens aux États-Unis qui ont été acquis en 2022 dans le cadre de l'acquisition d'un promoteur d'actifs d'énergie renouvelable qui avait déjà conclu une entente de vente et d'achat au moment de l'acquisition.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Corporation.

Énergie Brookfield vend de l'électricité à Brookfield aux termes d'une unique convention d'achat d'électricité (CAÉ) à long terme visant ses centrales hydroélectriques de New York.

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles Énergie Brookfield a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines activités de production d'énergie renouvelable. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

Énergie Brookfield participe, avec des partenaires institutionnels, au Brookfield Americas Infrastructure Fund, au Brookfield Infrastructure Fund II, au Brookfield Infrastructure Fund III, au Brookfield Infrastructure Fund IV, au Brookfield Infrastructure Fund V, au Brookfield Infrastructure Income Fund, au Brookfield Global Transition Fund I, au Brookfield Global Transition Fund II et au Brookfield Infrastructure Debt Fund (les « fonds privés »), chacun de ces fonds étant soutenu par Brookfield et y étant lié. Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a accès à du financement au moyen des facilités de crédit des fonds privés.

De temps à autre, afin de permettre à ce que les activités d'investissement soient réalisées en temps opportun et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2023, et les montants empruntés portent intérêt au taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté confirmée et consentie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2023, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2022). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et sur le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établie à néant (moins de 1 million \$ en 2022).

De plus, notre société a conclu de nouvelles conventions avec Brookfield et en a modifié ou résilié d'autres qui sont décrites à la note 30, « Transactions entre parties liées », dans les états financiers consolidés audités d'Énergie Brookfield de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés de résultat intermédiaires non audités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits.....	44 \$	13 \$
Coûts d'exploitation directs		
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services.....	(1)	(3)
	(1) \$	(3) \$
Charge d'intérêts		
Emprunts.....	(5) \$	— \$
Désactualisation du solde des contrats	(8)	(6)
	(13) \$	(6) \$
Autres		
Produit tiré des distributions	1 \$	— \$
Autres coûts associés aux parties liées	— \$	(1) \$
Coûts de service de gestion	(57) \$	(76) \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière :

(EN MILLIONS)	Partie liée	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	57 \$	54 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield.....	197	105
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	22	18
		<u>219</u>	<u>123</u>
Actifs non courants			
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	333	341
Montants à recevoir	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	132	128
Passifs courants			
Passif sur contrat			
	Brookfield.....	27	24
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance.....	3	3
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield.....	160	166
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres	158	62
	Brookfield Reinsurance.....	328	321
Emprunts sans recours	Brookfield.....	44	18
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield.....	37	38
		<u>727</u>	<u>605</u>
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers			
	Brookfield Reinsurance.....	3	3
Emprunts de la société mère	Brookfield Reinsurance.....	7	7
Emprunts sans recours	Brookfield Reinsurance et entreprises associées.....	98	93
Autres passifs non courants			
Montants à payer	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Brookfield Reinsurance et entreprises associées et autres.....	1	1
Passif sur contrat	Brookfield.....	666	662
		<u>667 \$</u>	<u>663 \$</u>
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Reinsurance et entreprises associées.....	12 \$	12 \$

CAPITAUX PROPRES

Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir des distributions, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles sur les parts de société en commandité dépassent les niveaux cibles. Au 31 mars 2023, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandité dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,20 \$ par part de société en commandité, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions des parts de société en commandité sont supérieures à 0,2253 \$ par part de société en commandité par trimestre, la distribution incitative est alors de 25 % des distributions au-delà de ce seuil. Des distributions incitatives de 27 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 (24 millions \$ en 2022).

Actions privilégiées

Les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc. (« Actions privilégiées ERB ») ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2023, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée.

Billets subordonnés perpétuels

Les billets subordonnés perpétuels sont classés comme une catégorie distincte de participations ne donnant pas le contrôle dans l'état consolidé de la situation financière d'Énergie Brookfield. Énergie Brookfield a contracté des intérêts de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2022) sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre clos le 31 mars 2023. Les intérêts engagés sur les billets subordonnés perpétuels sont présentés à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres.

Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées

Les parts de société en commandité privilégiées de catégorie A (les « parts de société en commandité privilégiées ») d'Énergie Brookfield ne sont assorties d'aucune date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs.

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandité privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandité privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

Capitaux propres des commanditaires, parts de société en commandité rachetables/échangeables et actions échangeables

Au 31 mars 2023, Brookfield Corporation détient une participation directe et indirecte, soit 308 051 190 parts de société en commandité, parts de société en commandité rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, sur une base combinée, ce qui représente environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral (en supposant l'échange de toutes les parts de société en commandité rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC). La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, Énergie Brookfield a émis 72 119 parts de société en commandité (68 865 parts de société en commandité en 2022) dans le cadre du programme de réinvestissement des distributions, pour une valeur totale de 2 millions \$ (3 millions \$ en 2022).

Les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 1 742 actions échangeables de BEPC (3 341 actions échangeables en 2022) au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022).

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

PARTIE 4 – REVUE DU RENDEMENT FINANCIER SELON DES DONNÉES AU PRORATA

INFORMATIONS SECTORIELLES

Les informations sectorielles sont préparées de la même façon que celles utilisées par le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, « le principal décideur opérationnel ») d'Énergie Brookfield pour gérer l'entreprise, évaluer les résultats financiers et prendre les principales décisions au chapitre de l'exploitation. Pour de plus amples informations sur les secteurs et une explication sur le calcul et la pertinence des informations au prorata, du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités, lesquelles sont des mesures non conformes aux IFRS, se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement ».

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 31 mars :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 576	3 144	3 237	3 237	335 \$	236 \$	230 \$	141 \$	158 \$	94 \$
Brésil	1 207	1 081	1 008	988	61	48	45	53	38	45
Colombie.....	1 010	972	853	865	66	73	48	53	23	35
	5 793	5 197	5 098	5 090	462	357	323	247	219	174
Énergie éolienne										
Amérique du Nord	1 130	1 147	1 379	1 193	85	86	61	60	43	44
Europe.....	253	244	277	277	40	51	32	46	26	41
Brésil.....	133	101	133	126	8	6	6	4	5	3
Asie.....	175	134	223	133	10	9	9	7	5	4
	1 691	1 626	2 012	1 729	143	152	108	117	79	92
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	486	354	571	423	88	81	69	90	40	64
Énergie décentralisée et solutions durables¹	270	248	193	172	79	59	56	48	43	37
Siège social	—	—	—	—	—	—	3	(3)	(106)	(124)
Total.....	8 240	7 425	7 874	7 414	772 \$	649 \$	559 \$	499 \$	275 \$	243 \$

¹⁾ La production réelle comprend 121 GWh (105 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production MLT correspondante. Pour une explication des raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation au public investisseur ».

²⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION HYDROÉLECTRIQUE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2023	2022
Produits.....	462 \$	357 \$
Autres produits.....	6	20
Coûts d'exploitation directs	(145)	(130)
BAlIA ajusté ¹	323	247
Charge d'intérêts.....	(94)	(60)
Impôt exigible.....	(10)	(13)
Fonds provenant des activités	219 \$	174 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	5 098	5 090
<i>Production (GWh) – réelle</i>	5 793	5 197

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata par secteur géographique des activités de production hydroélectrique pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh ¹		BAlIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Amérique du Nord								
États-Unis.....	2 390	2 053	82 \$	79 \$	149 \$	77 \$	108 \$	55 \$
Canada.....	1 186	1 091	63	61	81	64	50	39
	3 576	3 144	76	73	230	141	158	94
Brésil.....	1 207	1 081	51	44	45	53	38	45
Colombie.....	1 010	972	65	75	48	53	23	35
Total.....	5 793	5 197	69 \$	67 \$	323 \$	247 \$	219 \$	174 \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de tenir compte de l'incidence des achats d'électricité ainsi que des produits sans production correspondante.

²⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 158 millions \$, comparativement à 94 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, surtout en raison des conditions hydrologiques favorables dans la plupart des régions (14 % de plus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et 10 % de plus par rapport à la moyenne à long terme) ainsi que de l'augmentation des produits par MWh du fait de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat et des initiatives commerciales.

Brésil

Les fonds provenant des activités au Brésil se sont fixés à 38 millions \$ comparativement à 45 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Compte non tenu d'une décision favorable à la période correspondante de l'exercice précédent (15 millions \$), les fonds provenant des activités ont augmenté de 27 % par rapport à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent en raison de l'avantage tiré de la production accrue (12 % de plus par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent et 20 % de plus par rapport à la moyenne à long terme), de l'augmentation des produits moyens par MWh découlant de l'indexation sur l'inflation et des initiatives de renégociation de contrats.

Colombie

Les fonds provenant des activités en Colombie se sont fixés à 23 millions \$ en regard de 35 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, étant donné que l'avantage tiré de la production de 4 % de plus par rapport à celle de la période correspondante de l'exercice précédent, de 18 % de plus par rapport à la moyenne à long terme et de l'augmentation des produits moyens par MWh, en monnaie locale, découlant de l'indexation sur l'inflation de la production visée par contrat ont été plus que contrebalancés par l'augmentation de la charge d'intérêts attribuable à l'accroissement des initiatives de refinancement réalisées à la période correspondante de l'exercice précédent et à la dépréciation du peso colombien par rapport au dollar américain.

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE ÉOLIENNE AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Produits	143 \$	152 \$
Autres produits	1	4
Coûts d'exploitation directs.....	(36)	(39)
BAlIA ajusté ¹	108	117
Charge d'intérêts	(26)	(24)
Impôt exigible	(3)	(1)
Fonds provenant des activités.....	79 \$	92 \$
<i>Production (GWh) – MLT</i>	2 012	1 729
<i>Production (GWh) – réelle</i>	1 691	1 626

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Le tableau suivant présente les résultats au prorata, par secteur géographique, des activités de production d'énergie éolienne pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Production réelle (GWh)		Produits moyens par MWh		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Amérique du Nord								
États-Unis	835	773	69 \$	66 \$	39 \$	29 \$	26 \$	19 \$
Canada	295	374	92	94	22	31	17	25
	1 130	1 147	75	75	61	60	43	44
Europe ¹	253	244	188	152	32	46	26	41
Brésil	133	101	60	59	6	4	5	3
Asie	175	134	57	67	9	7	5	4
Total	1 691	1 626	89 \$	85 \$	108 \$	117 \$	79 \$	92 \$

¹⁾ Les produits moyens par MWh ont été ajustés afin de normaliser l'incidence trimestrielle des prix du marché sur nos actifs à tarifs réglementés en Espagne.

²⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Amérique du Nord

Les fonds provenant de nos activités en Amérique du Nord se sont fixés à 43 millions \$, comparativement à 44 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, puisque l'avantage tiré de la croissance, y compris l'achèvement du projet de rééquipement aux États-Unis d'une puissance de 850 MW (3 millions \$ et 211 GWh), de la hausse des produits moyens par MWh découlant de l'indexation sur l'inflation et de la composition des moyens de production a été contrebalancé par la dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Europe

Les fonds provenant des activités en Europe se sont établis à 26 millions \$ par rapport à 41 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent puisque l'avantage tiré de la hausse des ressources et des prix du marché en Espagne a été plus que contrebalancé par le moment du recouvrement des revenus tirés de nos actifs à tarifs réglementés en Espagne qui ont favorisé le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Brésil

Les fonds provenant de nos activités au Brésil se sont fixés à 5 millions \$ comparativement à 3 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, essentiellement du fait de la hausse des ressources et des produits moyens par MWh découlant de la clause d'indexation sur l'inflation figurant dans nos contrats.

Asie

Les fonds provenant de nos activités en Asie se sont fixés à 5 millions \$, comparativement à 4 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, en raison principalement de la croissance attribuable aux centrales récemment acquises et mises en services en Chine (1 million \$ et 22 GWh).

ACTIVITÉS DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SOLAIRE DESTINÉE AUX RÉSEAUX PUBLICS AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2023	2022
Produits.....	88 \$	81 \$
Autres produits.....	8	36
Coûts d'exploitation directs	(27)	(27)
BAlIA ajusté ¹	69	90
Charge d'intérêts.....	(27)	(26)
Impôt exigible.....	(2)	—
Fonds provenant des activités	40 \$	64 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	<i>571</i>	<i>423</i>
<i>Production (GWh) – réelle.....</i>	<i>486</i>	<i>354</i>

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

Les fonds provenant des activités de production d'énergie solaire destinée aux réseaux publics se sont établis à 40 millions \$, par rapport à 64 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. Compte non tenu d'un profit tiré de la vente d'un projet de développement d'énergie solaire en Amérique du Nord qui a favorisé le trimestre correspondant de l'exercice précédent (12 millions \$), les fonds provenant des activités ont diminué en raison de l'avantage tiré de la hausse des ressources et des prix du marché en Espagne, contrebalancé par le moment du recouvrement des produits tirés de nos actifs à tarifs réglementés en Espagne qui ont favorisé le trimestre correspondant de l'exercice précédent.

ACTIVITÉS DU SECTEUR ÉNERGIE DÉCENTRALISÉE ET SOLUTIONS DURABLES AU PRORATA

Le tableau suivant présente nos résultats au prorata du secteur énergie décentralisée et solutions durables pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2023	2022
Produits.....	79 \$	59 \$
Autres produits.....	5	13
Coûts d'exploitation directs	(28)	(24)
BAlIA ajusté ¹	56	48
Charge d'intérêts.....	(12)	(10)
Impôt exigible.....	(1)	(1)
Fonds provenant des activités	43 \$	37 \$
<i>Production (GWh) – MLT.....</i>	193	172
<i>Production (GWh) – réelle².....</i>	270	248

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

²⁾ La production réelle comprend 121 GWh (105 GWh en 2022) provenant des centrales qui ne présentent pas de production MLT correspondante. Pour une explication des raisons pour lesquelles nous ne tenons pas compte de la MLT pour nos centrales d'accumulation par pompage et certaines de nos autres installations, se reporter à la rubrique « Présentation au public investisseur ».

Les fonds provenant des activités de notre secteur énergie décentralisée et solutions durables se sont fixés à 43 millions \$, comparativement à 37 millions \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, principalement en raison de l'effet favorable de la croissance et de la hausse des prix des services liés à la stabilisation des réseaux fournis par nos centrales d'accumulation par pompage.

SIÈGE SOCIAL

Le tableau suivant présente les résultats du siège social pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2023	2022
Autres produits.....	12 \$	5 \$
Coûts d'exploitation directs	(9)	(8)
BAlIA ajusté ¹	3	(3)
Coûts de service de gestion.....	(57)	(76)
Charge d'intérêts.....	(28)	(20)
Distributions sur les parts de société en commandite privilégiées, les actions privilégiées et les billets subordonnés perpétuels.....	(24)	(25)
Fonds provenant des activités	(106) \$	(124) \$

¹⁾ Mesure non conforme aux IFRS. Un rapprochement des mesures selon les IFRS les plus semblables se trouve à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » du présent rapport de gestion.

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Total
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie				
Résultat net	161 \$	10 \$	67 \$	13 \$	15 \$	6 \$	12 \$	(46) \$	34 \$	(95) \$	177 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :											
Charge d'amortissement	103	23	28	116	10	11	18	83	37	—	429
Charge (recouvrement) d'impôt différé	23	—	2	(4)	11	(3)	(3)	(1)	(14)	(30)	(19)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(93)	(1)	—	(39)	(1)	—	—	2	(9)	8	(133)
Divers ¹	19	4	2	(7)	8	4	—	12	3	16	61
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	57	57
Charge d'intérêts	92	12	79	45	3	6	13	66	28	50	394
Charge d'impôt exigible	1	2	31	—	1	1	2	5	—	—	43
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(76)	(5)	(161)	(63)	(15)	(19)	(33)	(52)	(23)	(3)	(450)
BAIIA ajusté	230 \$	45 \$	48 \$	61 \$	32 \$	6 \$	9 \$	69 \$	56 \$	3 \$	559 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 31 mars 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Total
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie				
Résultat net	(57) \$	22 \$	121 \$	(38) \$	26 \$	(6) \$	4 \$	8 \$	37 \$	(84) \$	33 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :											
Charge d'amortissement.....	106	22	29	100	22	11	15	66	30	—	401
Charge (recouvrement) d'impôt différé.....	(21)	—	15	(2)	13	2	(2)	(11)	(3)	(17)	(26)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers.....	80	(1)	(19)	(5)	—	1	—	7	(7)	(19)	37
Divers ¹	5	3	—	13	6	4	—	21	7	17	76
Coûts de service de gestion.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	76	76
Charge d'intérêts.....	72	10	42	39	4	6	13	40	16	24	266
Charge d'impôt exigible.....	1	4	32	—	1	1	2	1	—	—	42
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	(45)	(7)	(167)	(47)	(26)	(15)	(25)	(42)	(32)	—	(406)
BAIIA ajusté	141 \$	53 \$	53 \$	60 \$	46 \$	4 \$	7 \$	90 \$	48 \$	(3) \$	499 \$

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Résultat net	177 \$	33 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :		
Charge d'amortissement	429	401
Recouvrement d'impôt différé	(19)	(26)
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(133)	37
Divers ¹	61	76
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ²	<u>(240)</u>	<u>(278)</u>
Fonds provenant des activités	<u>275 \$</u>	<u>243 \$</u>

¹⁾ Les montants au poste Divers ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales nécessaires à l'exercice des activités. Le solde du poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession, et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyons pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.

²⁾ Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société en commandite est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société en commandite.

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat de base par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités par part pour les trimestres clos les 31 mars :

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
Perte de base par part de société en commandite ¹	(0,09) \$	(0,16) \$
Charge d'amortissement	0,37	0,38
(Profit) perte de change et sur les instruments financiers	(0,04)	0,04
(Recouvrement) charge d'impôt différé	—	(0,05)
Divers	0,19	0,17
Fonds provenant des activités par part ²	<u>0,43 \$</u>	<u>0,38 \$</u>

¹⁾ Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre moyen de parts de société en commandite en circulation s'est élevé à 275,4 millions (275,1 millions en 2022).

²⁾ Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le nombre moyen de parts en circulation s'est établi à 646,0 millions (645,8 millions en 2022), ce qui comprend la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite.

PROFIL DES CONTRATS

En règle générale, nous avons recours à des contrats pour exploiter l'entreprise afin de fournir une forte prévisibilité des fonds provenant des activités. Nous conservons une vision à long terme, à savoir que le prix de l'électricité et la demande d'électricité produite à partir de sources renouvelables augmenteront en raison de la prise de conscience croissante relativement aux changements climatiques, des exigences découlant de la législation dans certaines régions visant à délaissier la production d'énergie à partir de combustible fossile, et que la production à partir de sources renouvelables s'accroîtra sous l'effet de leurs coûts de plus en plus concurrentiels.

Au Brésil et en Colombie, nous prévoyons aussi que les prix de l'électricité continueront d'être favorisés par le besoin de construire de nouvelles sources d'approvisionnement à moyen ou long terme pour répondre à la demande croissante. Sur ces marchés, la négociation de contrats d'électricité représente actuellement le seul mécanisme d'achat et de vente d'électricité. Par conséquent, nous nous attendons à obtenir des prix plus élevés lorsque nous renégocierons à moyen terme.

Le tableau suivant présente les contrats que nous avons conclus pour les cinq prochains exercices relativement à la production en Amérique du Nord, au Brésil, en Europe et dans certains autres pays, selon une moyenne à long terme et au prorata. Le tableau ne tient pas compte de nos portefeuilles d'actifs hydroélectriques au Brésil et en Colombie, où nous prévoyons que les contrats d'électricité venant à échéance seront renégociés dans le cours normal des activités étant donné la logique de ces marchés de l'électricité. À l'heure actuelle dans ces pays, le profil des contrats s'élève à respectivement 90 % et 71 % de la moyenne à long terme et nous prévoyons maintenir ces taux à l'avenir. Dans l'ensemble, la durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée de notre portefeuille s'élève à 14 ans (au prorata).

(En GWh, sauf indication contraire)	Solde en 2023	2024	2025	2026	2027
Hydroélectricité					
Amérique du Nord					
États-Unis ¹	5 211	6 704	6 643	5 593	5 081
Canada	3 014	3 991	3 991	3 991	3 991
	8 225	10 695	10 634	9 584	9 072
Énergie éolienne					
Amérique du Nord					
États-Unis	2 318	2 912	2 914	2 866	2 735
Canada	865	1 195	1 195	1 118	962
	3 183	4 107	4 109	3 984	3 697
Brésil	528	758	821	821	821
Europe	615	931	937	936	927
Asie	571	652	652	652	661
	4 897	6 448	6 519	6 393	6 106
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	2 088	2 640	2 627	2 619	2 613
Énergie décentralisée et solutions durables.....	757	936	921	909	891
Production visée par contrat au prorata	15 967	20 719	20 701	19 505	18 682
Production non visée par contrat au prorata	1 673	2 963	2 981	4 177	5 000
Production moyenne à long terme au prorata	17 640	23 682	23 682	23 682	23 682
Participations ne donnant pas le contrôle	20 068	26 873	26 873	26 873	26 873
Production moyenne à long terme totale	37 708	50 555	50 555	50 555	50 555
Production visée par contrat – en % de la production totale au prorata	91 %	88 %	87 %	82 %	79 %
Prix par MWh – production totale au prorata	86 \$	84 \$	83 \$	85 \$	86 \$

¹⁾ Comprend la production de 1 482 GWh pour 2023, de 1 520 GWh pour 2024, de 1 461 GWh pour 2025, de 938 GWh pour 2026 et de 404 GWh pour 2027 garantie par des contrats financiers.

La durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée au prorata s'élève à 16 ans en Amérique du Nord, à 13 ans en Europe, à 10 ans au Brésil, à 5 ans en Colombie et à 15 ans dans l'ensemble de nos autres territoires.

Au cours des cinq prochains exercices, un certain nombre de contrats viendront à échéance relativement à nos centrales hydroélectriques en Amérique du Nord. Selon les prix de marché actuels de l'énergie et des produits accessoires, nous prévoyons une incidence positive nette sur les flux de trésorerie.

En ce qui concerne le portefeuille en Colombie, nous continuons de nous concentrer sur l'obtention de contrats à long terme tout en maintenant un certain pourcentage de production non visée par contrat de manière à atténuer le risque hydrologique.

La majorité des contrats d'achat d'électricité à long terme d'Énergie Brookfield relatifs à nos entreprises en Amérique du Nord et en Europe sont conclus avec des contreparties solvables ou de première qualité. L'exposition économique au prorata de la production visée par contrat s'établit comme suit : organismes d'électricité (41 %), sociétés de distribution (21 %), utilisateurs commerciaux et industriels (23 %) et Brookfield (15 %).

PARTIE 5 – SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

STRUCTURE DU CAPITAL

Un élément important de notre stratégie de financement est l'accès par nos filiales à du financement de première qualité pour financer la quasi-totalité de notre dette au moyen d'emprunts sans recours sur des actifs précis, sans clauses financières restrictives portant sur le maintien. La grande majorité de notre dette est cotée de première qualité ou atteint les seuils de première qualité et est à environ 90 % sans recours.

Le tableau suivant présente la structure du capital :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Siège social		Données consolidées	
	31 mars 2023	31 déc. 2022	31 mars 2023	31 déc. 2022
Papier commercial ¹	180	249	180	249
Dette				
Billets à moyen terme ²	2 607	2 307	2 607	2 307
Emprunts sans recours ³	—	—	22 439	22 321
	2 607	2 307	25 046	24 628
Passifs d'impôt différé, montant net ⁴	—	—	6 406	6 331
Capitaux propres				
Participation ne donnant pas le contrôle.....	—	—	15 526	14 755
Actions privilégiées.....	573	571	573	571
Billets subordonnés perpétuels.....	592	592	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	760	760	760	760
Capitaux propres attribuables aux porteurs de parts	9 461	9 608	9 461	9 608
Total de la structure du capital	13 993 \$	13 838 \$	58 364 \$	57 245 \$
Ratio d'endettement ¹	19 %	17 %	43 %	43 %
Ratio d'endettement (valeur de marché) ^{1, 5}	10 %	11 %	36 %	39 %

¹⁾ Les ratios d'endettement ne tiennent pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de financement permanentes.

²⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 8 millions \$ (8 millions \$ en 2022), déduction faite des primes non amorties.

³⁾ Les emprunts consolidés sans recours comprennent un montant de 1 496 millions \$ (1 838 millions \$ en 2022) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais contractée auprès d'un fonds privé soutenu par Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 131 millions \$ (124 millions \$ en 2022) et des primes non amorties de 101 millions \$ (105 millions \$ en 2022).

⁴⁾ Passifs d'impôt différé moins les actifs d'impôt différé.

⁵⁾ Repose sur la valeur de marché des actions privilégiées, des billets subordonnés perpétuels, des capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées et des capitaux propres attribuables aux porteurs de parts.

LIQUIDITÉS DISPONIBLES

Le tableau qui suit résume les liquidités disponibles :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Trésorerie et équivalents de trésorerie attribuables à Énergie Brookfield	511 \$	444 \$
Placements dans des titres négociables	221	211
Facilités de crédit de la société mère		
Facilités de crédit autorisées.....	2 375	2 375
Facilité de lettres de crédit autorisée	500	500
Lettres de crédit émises	(349)	(344)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 526	2 531
Tranche non utilisée des facilités de crédit des filiales au prorata.....	601	509
Liquidités disponibles	3 859 \$	3 695 \$

Nous disposons des liquidités nécessaires qui nous permettent de financer nos initiatives de croissance, nos dépenses d'investissement et nos distributions ainsi que de résister aux changements néfastes soudains de la conjoncture économique ou aux fluctuations à court terme sur le plan de la production. Nous maintenons un solide bilan de qualité supérieure caractérisé par une structure du capital prudente, par un accès à un financement à plusieurs niveaux qui nous permet de tirer profit des occasions de recyclage des capitaux et par diverses sources de capital. Les principales sources de liquidité sont les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, nos facilités de crédit, la capacité additionnelle de financement au moyen d'emprunts sans recours et le produit tiré de l'émission de divers titres sur les marchés publics.

EMPRUNTS

Le tableau suivant présente les composantes des obligations liées à la dette, le profil global relatif aux échéances et les taux d'intérêt moyens de nos emprunts et facilités de crédit au prorata :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2023			31 décembre 2022		
	Moyenne pondérée			Moyenne pondérée		
	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total	Taux d'intérêt (%) ¹	Durée (en années)	Total
Emprunts de la société mère						
Facilités de crédit	s. o.	4	—	s. o.	5	—
Papier commercial.....	5,7	<1	180	5,1	<1	249
Billets à moyen terme.....	4,3	11	2 607 \$	4,1	11	2 307 \$
Emprunts sans recours au prorata ^{2, 3}						
Hydroélectricité.....	5,9	12	4 980	5,7	13	5 150
Énergie éolienne.....	4,9	9	2 047	4,6	9	1 935
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	4,7	13	2 301	3,6	13	2 367
Énergie décentralisée et solutions durables.....	4,5	9	931	4,3	9	897
	5,3	12	10 259	4,9	12	10 349
			13 046			12 905
Coûts de financement non amortis au prorata, déduction faite des primes non amorties.....			(69)			(64)
			12 977			12 841
Emprunts comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence.....			(424)			(373)
Participations ne donnant pas le contrôle.....			12 635			12 382
Selon les états financiers IFRS.....			25 188 \$			24 850 \$

¹) Comprend le rendement en trésorerie lié aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.

²) Comprennent des ajustements apportés au refinancement de projets après le 31 mars 2023.

³) Se reporter à la « PARTIE 8 – Présentation aux parties prenantes et mesure du rendement » pour de plus amples renseignements sur la dette au prorata.

Le tableau suivant présente un sommaire de nos remboursements de capital non actualisés et de l'amortissement prévu au prorata au 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	Solde en 2023	2024	2025	2026	2027	Par la suite	Total
Remboursements de capital des emprunts^{1, 2}							
Billets à moyen terme ³	— \$	— \$	296 \$	— \$	370 \$	1 941 \$	2 607 \$
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	49	113	342	321	164	1 244	2 233
Énergie éolienne	19	30	—	77	—	500	626
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	18	3	6	45	—	431	503
Énergie décentralisée et solutions durables	—	—	153	—	—	257	410
	<u>86</u>	<u>146</u>	<u>501</u>	<u>443</u>	<u>164</u>	<u>2 432</u>	<u>3 772</u>
Amortissement des remboursements de capital des emprunts							
Emprunts sans recours							
Hydroélectricité	109	156	156	166	141	2 019	2 747
Énergie éolienne	105	139	146	141	141	749	1 421
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	98	119	129	123	127	1 202	1 798
Énergie décentralisée et solutions durables	42	37	38	28	30	346	521
	<u>354</u>	<u>451</u>	<u>469</u>	<u>458</u>	<u>439</u>	<u>4 316</u>	<u>6 487</u>
Total	<u>440 \$</u>	<u>597 \$</u>	<u>1 266 \$</u>	<u>901 \$</u>	<u>973 \$</u>	<u>8 689 \$</u>	<u>12 866 \$</u>

¹⁾ Le calendrier de remboursement de la dette ne tient pas compte des emprunts aux termes des facilités de crédit de la société mère et des émissions de papier commercial, car ils ne sont pas des sources de capital permanentes.

²⁾ Comprennent les ajustements de financements à l'échelle des projets après le 31 mars 2023.

³⁾ Les billets à moyen terme ne sont pas assortis d'une sûreté, mais sont garantis par Énergie Brookfield et ne tiennent pas compte des coûts de financement différés de 8 millions \$ (8 millions \$ en 2022) déduction faite des primes non amorties.

Nous continuons de nous concentrer sur le refinancement des facilités de crédit à très court terme à des conditions acceptables et sur le maintien d'un calendrier d'échéances facile à gérer. Nous n'anticipons pas d'enjeux importants au moment du refinancement, à des conditions acceptables, de nos emprunts jusqu'en 2027 et négocierons en tirant parti du contexte de taux d'intérêt en vigueur.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Nous finançons les dépenses d'investissement liées à la croissance à même les flux de trésorerie provenant des activités, combinés à de la dette sans recours de manière à respecter des seuils en matière de couverture et de clauses restrictives de première qualité. Nous pouvons ainsi nous assurer que nos placements disposent de structures du capital stables qui sont soutenues par des capitaux propres considérables et que les flux de trésorerie liés à l'actif peuvent être versés librement à notre société. Cette stratégie est le fondement même de notre profil de première qualité.

Pour financer des projets de développement et des acquisitions d'envergure, nous évaluons diverses sources de capitaux, y compris le produit de la vente d'entreprises bien établies, en plus de mobiliser des fonds sur les marchés boursiers au moyen d'émissions de titres de capitaux propres, de titres d'emprunt et d'actions privilégiées. En outre, nous disposons de facilités de crédit renouvelables confirmées totalisant 2,38 milliards \$ destinées aux placements et aux acquisitions et pour financer la composante capitaux propres des initiatives de croissance interne. Les facilités ne constituent pas une source permanente de capitaux et ont toujours plutôt servi et devraient continuer à servir de crédit-relais en attendant le montage d'une stratégie de financement à long terme.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux postes des tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Flux de trésorerie liés aux éléments suivants :		
Activités d'exploitation, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement.....	480 \$	458 \$
Variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.....	32	23
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....	151	(178)
	663	303
Activités de financement.....	640	910
Activités d'investissement.....	(1 176)	(1 203)
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....	14	(1)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.....	141 \$	9 \$

Activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour le trimestre clos le 31 mars 2023, compte non tenu de la variation des montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées et de la variation nette du fonds de roulement, se sont établis à 480 millions \$, par rapport à 458 millions \$ en 2022, respectivement ce qui traduit le rendement d'exploitation solide de notre entreprise au cours de la période considérée.

La variation nette des soldes du fonds de roulement, présentée dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie intermédiaires non audités, s'établit comme suit :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Créances clients et autres actifs courants.....	289 \$	(103)\$
Dettes fournisseurs et autres crédeurs.....	(71)	(83)
Autres actifs et passifs.....	(67)	8
	151 \$	(178)\$

Activités de financement

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 640 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de financement nous ont permis de financer notre croissance comme il est mentionné ci-après et de dégager un produit net de 31 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023, provenant de financements du siège social, de financements sans recours et d'emprunts auprès de parties liées, notamment notre émission de billets à moyen terme totalisant 400 millions \$ CA (293 millions \$).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées aux porteurs de parts se sont établies à 243 millions \$ (230 millions \$ en 2022). Sur une base annualisée, nous avons porté nos distributions à 1,35 \$ par part de société en commandite en 2023 (1,28 \$ en 2022), soit une hausse de 5,5 % par part de société en commandite à partir du premier trimestre de 2023. Celles versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts de société en commandite privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se sont élevées à 142 millions \$ (191 millions \$ en 2022) pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Les apports en capital au titre des participations ne donnant pas le contrôle se sont établis à 994 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023 (106 millions \$ en 2022).

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé 910 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2022. Notre solide situation financière et l'accès judicieux à diverses sources de financement nous ont permis de financer notre croissance comme il est mentionné ci-après et de dégager un produit net de 1 279 millions \$ provenant d'emprunts auprès de parties liées, de financements du siège social et de financements additionnels sans recours.

Activités d'investissement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 1 176 millions \$. Au cours du trimestre, nous avons investi 626 millions \$ dans notre croissance, notamment en effectuant un placement initial sous forme de titres convertibles dans une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan en Inde, dotée d'actifs en exploitation et en développement d'une puissance de 11 000 MW, et en acquérant un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil de 136 MW. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction d'une centrale d'énergie solaire destinée aux réseaux publics au Brésil d'une puissance de plus de 200 MW et d'actifs éoliens en Chine de 100 MW ainsi que l'avancement soutenu d'un portefeuille d'énergie décentralisée aux États-Unis de plus de 100 MW et d'actifs éoliens au Brésil et aux États-Unis de 400 MW, a atteint 572 millions \$ pour le trimestre clos le 31 mars 2023.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2022, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 1 203 millions \$. Au cours du trimestre, nous avons investi dans notre croissance à hauteur de 780 millions \$, notamment dans un portefeuille composé d'une plateforme en développement d'énergie solaire destinée aux réseaux publics et d'accumulation d'énergie aux États-Unis d'une puissance de 20 GW, un portefeuille d'actifs solaires en développement destinés aux réseaux publics en Allemagne d'une puissance de 1,7 GW ainsi que dans une participation de 83 % dans un portefeuille de production décentralisée d'une puissance de 437 MW composé d'actifs en exploitation et en développement de grande qualité au Chili. Notre investissement continu dans nos immobilisations corporelles, y compris la construction d'une centrale d'énergie solaire au Brésil d'une puissance de 1 200 MW et le rééquipement d'un parc éolien en Oregon d'une puissance de 845 MW, a atteint 452 millions \$.

ACTIONS, PARTS ET BILLETS EN CIRCULATION

Les actions, les parts et les billets en circulation sont comme suit :

	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actions privilégiées de catégorie A¹	31 035 967	31 035 967
Billets subordonnés perpétuels	24 400 000	24 400 000
Parts privilégiées^{2,3}	38 000 000	38 000 000
Participation de commandité	3 977 260	3 977 260
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	194 487 939	194 487 939
Actions échangeables de BEPC	172 228 249	172 218 098
Parts de société en commandité		
Solde au début de l'exercice.....	275 358 750	275 084 265
Régime de réinvestissement des distributions	72 119	262 177
Échangées contre des actions échangeables de BEPC	1 742	12 308
Solde à la fin de la période.....	275 432 611	275 358 750
Total des parts de société en commandite, compte tenu d'un échange intégral³	642 148 799	642 064 787

¹⁾ Les actions privilégiées de catégorie A sont divisées en série comme suit : 6 849 533 actions privilégiées de catégorie A, série 1 sont en circulation; 3 110 531 actions privilégiées de catégorie A, série 2 sont en circulation; 9 961 399 actions privilégiées de catégorie A, série 3 sont en circulation; 4 114 504 actions privilégiées de catégorie A, série 5 sont en circulation; et 7 000 000 d'actions privilégiées de catégorie A, série 6 sont en circulation.

²⁾ Les parts privilégiées sont divisées en séries et certaines de ces séries permettent la conversion de leurs parts, à raison de une pour une, au gré du porteur comme suit : 7 000 000 de parts privilégiées de série 7 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 8 à partir du 31 janvier 2026); 10 000 000 de parts privilégiées de série 13 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 14 à partir du 30 avril 2023); 7 000 000 de parts privilégiées de série 15 sont en circulation (convertibles en parts privilégiées de série 16 à partir du 30 avril 2024), 8 000 000 de parts privilégiées de série 17 sont en circulation et 6 000 000 de parts privilégiées de série 18 sont en circulation.

³⁾ Les montants échangés intégralement supposent l'échange de toutes les parts de société en commandite rachetables/échangeables et des actions échangeables de BEPC contre des parts de société en commandite.

DIVIDENDES ET DISTRIBUTIONS

Le tableau suivant présente les dividendes et distributions déclarés et versés pour les trimestres clos les :

(EN MILLIONS)	31 mars			
	Déclarés		Versés	
	2023	2022	2023	2022
Actions privilégiées de catégorie A	7 \$	7 \$	7 \$	7 \$
Billets subordonnés perpétuels	7	7	7	4
Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A	10	11	10	11
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	158	169	118	169
Participation de commandité et distributions incitatives	28	25	28	24
Parts de société en commandite rachetables/échangeables	67	63	66	62
Actions échangeables de BEPC.....	58	55	58	55
Parts de société en commandite.....	97	91	91	89

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », des états financiers consolidés intermédiaires non audités pour de plus amples renseignements sur ce qui suit :

- *Engagements* – Ententes relatives à l'utilisation de l'eau, de terrains et de barrages, et contrats et modalités relatifs aux acquisitions confirmées de portefeuilles d'exploitation et de projets de développement
- *Éventualités* – Actions en justice, arbitrages et poursuites dans le cours normal des activités et émission de lettres de crédit
- *Garanties* – Nature de toutes les promesses d'indemnisation faites à l'égard de tiers dans le cadre de certaines transactions ou de toutes les garanties données

INFORMATIONS FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

En avril 2021 et en décembre 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$ et 260 millions \$ au taux fixe respectif de 4,625 % et 4,875 %.

Ces billets sont garantis entièrement et inconditionnellement sur une base subordonnée par Brookfield Renewable Partners L.P., BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc. (collectivement, les « filiales garantes »). Les autres filiales d'Énergie Brookfield ne garantissent pas ces titres et sont désignées ci-dessus comme les « filiales non garantes ».

Conformément à la *Rule 13-01* de la *Regulation S-X* de la SEC, les tableaux ci-après présentent les informations financières résumées combinées de Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc. Et des filiales garantes :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits ¹	— \$	— \$
Profit brut.....	—	—
Produits des dividendes reçus des filiales non garantes	18	60
Résultat net	(12)	51

¹⁾ Le total des produits d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établi à 1 331 millions \$ (1 136 millions \$ en 2022).

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actifs courants ¹	1 112 \$	820 \$
Total de l'actif ^{2, 3}	2 555	2 253
Passifs courants ⁴	8 241	7 862
Total du passif ⁵	8 258	7 877

¹⁾ Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 1 096 millions \$ (809 millions \$ en 2022).

²⁾ Aux 31 mars 2023 et 31 décembre 2022, le total de l'actif d'Énergie Brookfield s'élevait à respectivement 64 797 millions \$ et 64 111 millions \$.

³⁾ Le montant à payer par les filiales non garanties s'est élevé à 2 458 millions \$ (2 167 millions \$ en 2022).

⁴⁾ Le montant à payer aux filiales non garanties s'est élevé à 7 841 millions \$ (7 408 millions \$ en 2022).

⁵⁾ Le montant à payer aux filiales non garanties s'est élevé à 7 841 millions \$ (7 408 millions \$ en 2022).

ACCORDS HORS ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Énergie Brookfield n'a conclu aucun accord hors état de la situation financière qui pourrait raisonnablement avoir une incidence à l'heure actuelle ou à l'avenir sur notre situation financière, l'évolution de notre situation financière, nos produits ou charges, nos résultats d'exploitation, notre situation de trésorerie, nos dépenses d'investissement ou nos sources de financement qui soit importante pour les investisseurs.

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve. Au 31 mars 2023, les lettres de crédit émises totalisaient 1 588 millions \$ (1 609 millions \$ en 2022).

PARTIE 6 – PRINCIPALES INFORMATIONS TRIMESTRIELLES

SOMMAIRE DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS HISTORIQUES

Le tableau suivant présente un sommaire de l'information financière trimestrielle non audité des huit derniers trimestres :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2023	2022			2021			
	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3	T2
<i>Production totale (GWh) – MLT</i>	17 636	17 692	15 097	16 280	15 097	14 946	13 776	16 092
<i>Production totale (GWh) – réelle</i>	18 875	16 450	14 906	16 488	15 196	14 585	13 533	14 683
<i>Production au prorata (GWh) – MLT</i>	7 899	7 655	6 905	8 152	7 414	7 197	6 697	8 356
<i>Production au prorata (GWh) – réelle</i>	8 243	6 826	6 440	7 978	7 425	6 637	6 125	7 013
Produits	1 331 \$	1 196 \$	1 105 \$	1 274 \$	1 136 \$	1 091 \$	966 \$	1 019 \$
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(32)	(82)	(136)	1	(78)	(57)	(115)	(63)
Résultat de base et dilué par part de société en commandite	(0,09)	(0,16)	(0,25)	(0,03)	(0,16)	(0,12)	(0,21)	(0,13)
Fonds provenant des activités.....	275	225	243	294	243	214	210	268
Fonds provenant des activités par part.....	0,43	0,35	0,38	0,46	0,38	0,33	0,33	0,42
Distribution par part de société en commandite.....	0,34	0,32	0,32	0,32	0,32	0,30	0,30	0,30

PARTIE 7 – ESTIMATIONS CRITIQUES, MÉTHODES COMPTABLES ET CONTRÔLES INTERNES

ESTIMATIONS CRITIQUES ET JUGEMENT CRITIQUE DANS L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers consolidés intermédiaires non audités sont préparés conformément aux IFRS, selon lesquelles il faut procéder à des estimations et faire preuve de jugement relativement à la présentation des actifs, des passifs, des produits, des charges et des éventualités. De l'avis de la direction, aucune des estimations énoncées à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables », de nos états financiers audités n'est considérée comme une estimation comptable critique aux termes du *Règlement canadien 51-102 sur les obligations d'information continue*, à l'exception des estimations relatives à l'évaluation des immobilisations corporelles, des instruments financiers, des passifs d'impôt différé, des passifs relatifs au démantèlement et de la dépréciation du goodwill. Ces hypothèses portent sur des estimations des prix futurs de l'électricité, des taux d'actualisation, de la production moyenne à long terme prévue, des taux d'inflation, de l'exercice final, du montant et du moment des frais d'exploitation et du coût en capital, et des taux d'imposition des charges d'impôt futures. Les estimations portent également sur les montants courus à comptabiliser, les provisions, les répartitions des prix des acquisitions, les évaluations de la durée d'utilité, les évaluations des actifs, les tests de dépréciation d'actifs et les estimations liées aux régimes de retraite à prestations définies et aux autres régimes d'avantages du personnel. Les estimations reposent sur des données historiques, des tendances actuelles et plusieurs autres hypothèses jugées raisonnables dans les circonstances.

Dans le cadre de l'établissement d'estimations, la direction s'appuie sur des renseignements externes et des données observables dans la mesure du possible, appuyés par les analyses internes nécessaires. Ces estimations ont été appliquées d'une manière conforme à celles de la période correspondante de l'exercice précédent et il n'existe aucune tendance, aucun engagement, aucun événement, ni aucune incertitude connue qui, selon nous, influenceront sensiblement sur la méthode ou les hypothèses utilisées dans ce rapport. Ces estimations subissent l'incidence, entre autres, des prix futurs de l'électricité, des fluctuations des taux d'intérêt, de la volatilité des taux de change et d'autres facteurs, parfois très incertains, comme il est décrit à la rubrique « Facteurs de risque ». L'interdépendance de ces facteurs nous empêche de quantifier l'ampleur des répercussions globales de ces fluctuations sur les états financiers d'Énergie Brookfield de façon significative. Ces sources d'incertitude relatives aux estimations touchent à divers degrés pratiquement tous les soldes des comptes d'actifs et de passifs. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Décision de l'IFRS Interpretations Committee – Dépôts à vue assujettis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*)

En avril 2022, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRS IC ») a conclu que les restrictions d'utilisation visant les dépôts à vue aux termes d'un contrat intervenu avec un tiers ne font plus en sorte que le dépôt n'est plus de trésorerie, sauf si ces restrictions modifient la nature du dépôt de sorte qu'il ne correspond plus à la définition de trésorerie au sens d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Dans la mise en situation décrite dans la demande, les restrictions contractuelles visant l'utilisation des montants détenus en vue d'un dépôt à vue ne changeaient pas la nature du dépôt étant donné que l'entité a accès à ces montants sur demande. Par conséquent, l'entité doit inclure le dépôt à vue comme élément de trésorerie et d'équivalents de trésorerie dans les états consolidés de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie. Énergie Brookfield a effectué une évaluation et mis en œuvre un plan de transition qui tient compte de l'incidence de la décision provisoire de l'IFRS IC. L'incidence de la décision sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est traduite par une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 176 millions \$ et une diminution de 40 millions \$ de la trésorerie affectée aux activités d'investissement au trimestre clos le 31 mars 2022.

MODIFICATIONS FUTURES DE MÉTHODES COMPTABLES

Modifications d'IAS 1 – *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Aucun changement à notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 n'a eu ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir une incidence importante sur notre contrôle interne à l'égard de l'information financière.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2023 qui seront versées à un taux annuel de 6,05 %.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses investisseurs institutionnels, a convenu d'investir jusqu'à 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) en vue d'acquérir une participation de 55 % d'une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan située en Inde, qui sert des clients commerciaux et industriels, dont la puissance du portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement s'élève à 4 500 MW. Sous réserve des conditions de clôture habituelles, la clôture de la transaction devrait se faire au second semestre de 2023.

PARTIE 8 – PRÉSENTATION AUX PARTIES PRENANTES ET MESURE DU RENDEMENT

PRÉSENTATION AU PUBLIC INVESTISSEUR

Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés d'Énergie Brookfield comprennent i) les parts de société en commandite sans droit de vote émises dans le public et détenues par des porteurs de parts publics et par Brookfield, ii) les actions échangeables de BEPC, détenues par des actionnaires publics et par Brookfield, iii) les parts de société en commandite rachetables/échangeables de BRELP, filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield, détenues par Brookfield, et iv) la participation de commandité dans BRELP détenue par Brookfield.

Les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables ont les mêmes attributs économiques à tous les égards, sauf que les actions échangeables de BEPC donnent au porteur d'actions, et les parts de société en commandite rachetables/échangeables à Brookfield, le droit de demander que la totalité ou une tranche de ces actions ou parts soient rachetées pour une contrepartie en trésorerie. Toutefois, Énergie Brookfield peut, à son gré, satisfaire à une telle demande de rachat au moyen de parts de société en commandite, plutôt qu'en trésorerie, à raison de une pour une. Les porteurs d'actions échangeables de BEPC émises dans le public et Brookfield, en tant que porteur d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables, ont droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de la société en commandite. Comme Énergie Brookfield peut, à son gré, régler toute demande de rachat d'actions échangeables de BEPC et de parts de société en commandite rachetables/échangeables au moyen de parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les parts de société en commandite rachetables/échangeables sont classées dans les capitaux propres, et non comme un passif.

Étant donné la caractéristique d'échange mentionnée ci-dessus, nous présentons les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité comme des composantes distinctes des capitaux propres consolidés. Cette présentation n'a aucune incidence sur le total du résultat, sur l'information par part ou par action ni sur le total des capitaux propres consolidés.

Production réelle et moyenne à long terme

Pour les actifs acquis, cédés ou ayant commencé leurs activités commerciales au cours de l'exercice, la production présentée est calculée à partir de la date d'acquisition, de la cession ou du début des activités commerciales et n'est pas annualisée. La production sur une base comparable se rapporte à la production générée par des actifs qui étaient détenus au cours des deux périodes présentées. Pour ce qui est de la Colombie, la production inclut les centrales hydroélectriques et les centrales de cogénération. Le secteur énergie décentralisée et solutions durables comprend la production des centrales de production décentralisée, d'accumulation par pompage, de cogénération en Amérique du Nord et des centrales alimentées à la biomasse au Brésil.

La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Amérique du Nord correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 30 ans. La moyenne à long terme des actifs hydroélectriques en Colombie correspond au niveau de production moyen prévu calculé à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données de production historiques réalisée sur une période qui couvre d'habitude 20 ans. Pour la quasi-totalité de nos actifs hydroélectriques situés au Brésil, la moyenne à long terme est fondée sur le volume de référence d'électricité attribué à nos centrales et est encadrée de façon à répartir le risque lié à la production entre les producteurs. La moyenne à long terme des actifs éoliens correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur des données historiques sur la vitesse des vents réalisée sur une période qui couvre habituellement 10 ans. La moyenne à long terme des actifs solaires destinés aux réseaux publics correspond à la production moyenne prévue calculée à partir des résultats d'une simulation fondée sur les niveaux de rayonnement solaire des 14 à 20 dernières années enregistrés à l'emplacement de nos projets, combinés aux données de production réelle au cours de la période d'exploitation.

Nous comparons la production réelle à la production moyenne à long terme afin de mettre en évidence l'incidence d'un facteur important qui influe sur la variabilité de nos résultats d'activité. À court terme, nous sommes conscients que les conditions hydrologiques, le régime des vents et le rayonnement solaire varient d'une période à l'autre, mais, au fil du temps, nous nous attendons à ce que nos centrales continuent de produire conformément à leurs moyennes à long terme, lesquelles se sont avérées des indicateurs de rendement fiables.

Le risque d'une production insuffisante au Brésil continue d'être réduit au minimum grâce à notre participation dans le MRE administré par le gouvernement brésilien. Ce programme atténue le risque hydrologique en garantissant à tous les participants qu'ils recevront, à un certain moment, une quantité d'énergie assurée, quel que soit le volume d'énergie réel produit. Le programme répartit le total de l'énergie générée en transférant les surplus des centrales ayant généré un excédent à celles qui génèrent moins que leur énergie assurée. De temps à autre, un faible taux de précipitations dans le réseau du pays pourrait entraîner une diminution temporaire de la production disponible à la vente. Quand une telle situation se produit, nous nous attendons à ce qu'une proportion plus élevée de production thermique soit nécessaire pour équilibrer l'offre et la demande au pays, ce qui pourrait faire augmenter les prix du marché au comptant dans leur ensemble.

La production des centrales d'accumulation par pompage et de cogénération en Amérique du Nord dépend grandement des prix du marché plutôt que de la capacité de production de ces centrales. Notre centrale d'accumulation par pompage en Europe produit de l'électricité sur commande aux termes de nos contrats de services auxiliaires. La production de nos centrales alimentées à la biomasse au Brésil est tributaire de la quantité de canne à sucre récoltée au cours d'une année donnée. Pour ces raisons, nous ne tenons pas compte d'une moyenne à long terme pour ces centrales.

Conventions de vote avec des sociétés affiliées

Énergie Brookfield a conclu des conventions de vote avec Brookfield aux termes desquelles elle a pris le contrôle des entités qui détiennent certaines participations de production d'énergie renouvelable et de solutions durables, ou elle exerce une influence notable sur celles-ci. Énergie Brookfield a également conclu une convention de vote avec les membres du consortium dans le cadre de ses activités en Colombie. Ces conventions de vote confèrent à Énergie Brookfield le droit de donner des directives dans le cadre de l'élection des membres du conseil d'administration des entités concernées, entre autres, et, par conséquent, le contrôle de ces mêmes entités. Énergie Brookfield inclut donc les comptes de ces entités dans son périmètre de consolidation.

En ce qui concerne les entités auparavant contrôlées par Brookfield Corporation, les conventions de vote conclues ne représentent pas un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, étant donné que Brookfield Corporation contrôle *in fine* toutes ces entreprises regroupées tant avant qu'après la réalisation de ces transactions. Énergie Brookfield comptabilise ces transactions visant des entités sous contrôle commun, de manière semblable à une fusion d'intérêts communs, méthode selon laquelle il faut présenter l'information financière antérieure aux conventions de vote comme si les transactions avaient toujours existé. Se reporter à la note 1 s) ii), « Jugements critiques dans l'application des méthodes comptables – Transactions sous contrôle commun » de nos états financiers consolidés annuels audités au 31 décembre 2022 pour connaître notre méthode comptable quant aux transactions sous contrôle commun.

MESURE DU RENDEMENT

Informations sectorielles

Nos activités sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et solutions durables (production décentralisée, accumulation par pompage, gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage, cogénération et biomasse), et 5) siège social. L'hydroélectricité et l'énergie éolienne sont de surcroît sectorisées par région, notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Nous présentons nos résultats et les informations sectorielles des périodes antérieures selon ces secteurs. Se reporter à la note 6, « Informations sectorielles », de nos états financiers consolidés intermédiaires non audités.

L'un de nos principaux objectifs est de dégager des flux de trésorerie stables et croissants tout en réduisant au minimum le risque pour toutes les parties prenantes. Nous surveillons notre rendement à cet égard au moyen de trois mesures clés : i) le résultat net; ii) le résultat avant intérêts, impôts sur le résultat et amortissements ajusté (« BAIIA ajusté »); iii) les fonds provenant des activités.

Il est important de souligner que le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités sont des mesures qui n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS; il est donc peu probable qu'elles soient comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés et en tant qu'outils d'analyse, elles comportent des limites. Nous fournissons ci-après de l'information supplémentaire sur la façon dont nous calculons le BAIIA ajusté et les fonds provenant des activités. Nous fournissons également le rapprochement du résultat net. Se reporter à la « PARTIE 4 – Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » et à la « PARTIE 6 – Principales informations trimestrielles – Sommaire des résultats trimestriels historiques ».

Informations au prorata

Les rapports présentés au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont présentés au prorata. Au prorata, les informations reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent une perspective des porteurs de parts que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes produits, autres produits, coûts d'exploitation directs, charge d'intérêts, charge d'amortissement, impôts exigible et différé et divers sont des éléments qui différeront des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils 1) comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et 2) ne tiennent pas compte de la quote-part des résultats des participations consolidées que nous ne détenons pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- les montants présentés dans les postes distincts sont obtenus en fonction du pourcentage global de la participation financière et ne sont pas nécessairement représentatifs du droit à l'égard des actifs et des passifs ou des produits et des charges;
- les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode que nous pour calculer leurs résultats au prorata.

En raison de ces limites, notre information financière au prorata ne doit pas être considérée distinctement de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de mise en équivalence dans ses états financiers. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait des états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis d'Énergie Brookfield sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Sauf indication contraire, l'information à l'égard de la puissance en mégawatts (« MW ») attribuable aux centrales d'Énergie Brookfield, y compris les actifs en développement, est présentée sur une base consolidée, notamment aussi dans le cas des centrales dont Énergie Brookfield détient le contrôle ou sur lesquelles Énergie Brookfield exerce un contrôle conjoint.

Résultat net

Le résultat net est calculé selon les IFRS.

Le résultat net est une mesure importante de rentabilité, notamment parce qu'il a une définition normalisée conformément aux IFRS. Selon les IFRS, la présentation du résultat net pour notre société donne souvent lieu à la comptabilisation d'une perte même si les flux de trésorerie sous-jacents générés par les actifs sont appuyés par des marges élevées et des conventions d'achat d'électricité à long terme stables. Cela ressort du fait que selon les règles de comptabilisation, nous devons comptabiliser un niveau d'amortissement à l'égard de nos actifs beaucoup plus élevé que nos dépenses d'investissement de maintien.

BAIIA ajusté

Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le rendement d'exploitation des entreprises.

Énergie Brookfield se sert du BAIIA ajusté pour évaluer son rendement avant l'incidence de la charge d'intérêts, de l'impôt sur le résultat, de la charge d'amortissement, des coûts de service de gestion, des participations ne donnant pas le contrôle, du profit latent ou de la perte latente sur les instruments financiers, des résultats sans effet de trésorerie découlant

des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, des distributions versées aux porteurs d'actions privilégiées, aux porteurs de parts de société en commandite privilégiées et aux porteurs de billets subordonnés perpétuels ainsi que d'autres éléments généralement ponctuels. Énergie Brookfield fait des ajustements en fonction de ces facteurs, puisqu'ils peuvent être hors trésorerie, inhabituels ou ne pas faire partie des facteurs utilisés par la direction pour évaluer le rendement d'exploitation. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne comptons pas détenir à long terme dans le calcul du BAIIA ajusté afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement réalisé cumulatif des placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le BAIIA ajusté de la période considérée.

Énergie Brookfield estime que la présentation de cette mesure facilitera l'évaluation par l'investisseur de notre rendement financier et de notre rendement d'exploitation sur une base attribuable.

Fonds provenant des activités

Les fonds provenant des activités représentent une mesure non conforme aux IFRS utilisée par les investisseurs pour analyser le résultat d'exploitation net avant l'incidence de certains éléments variables qui n'ont en général aucune incidence financière ou des éléments qui ne sont pas directement liés au rendement d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Dans les états financiers consolidés intermédiaires non audités d'Énergie Brookfield, nous utilisons le modèle de la réévaluation conformément à IAS 16, *Immobilisations corporelles*, selon lequel l'amortissement est établi à partir d'un montant réévalué, ce qui réduit le caractère comparable avec nos pairs qui ne présentent pas leurs résultats selon les IFRS publiées par l'IASB ou qui n'ont pas adopté le modèle de la réévaluation pour évaluer les immobilisations corporelles. La direction ajoute l'impôt différé, car, à son avis, cet élément ne reflète pas la valeur actualisée des obligations fiscales réelles qu'elle prévoit qu'Énergie Brookfield engagera sur un horizon à long terme.

Énergie Brookfield estime que cette analyse et la présentation des fonds provenant des activités permettront à l'investisseur de mieux comprendre le rendement d'Énergie Brookfield. Les fonds provenant des activités par part ne sauraient se substituer au résultat par action comme mesure de rendement et ne sont pas représentatifs des montants disponibles aux fins de distribution.

Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités de celle utilisée par d'autres entités ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). En outre, cette mesure n'est pas utilisée par le principal décideur opérationnel pour évaluer les liquidités d'Énergie Brookfield.

Dettes au prorata

La dette au prorata est présentée en fonction de la quote-part des obligations relatives aux emprunts liés aux participations d'Énergie Brookfield dans diverses entreprises comprises dans le portefeuille. Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. La dette au prorata est présentée parce que la direction est d'avis qu'elle aide les investisseurs et les analystes à estimer la performance globale et à comprendre l'endettement lié spécifiquement à la quote-part d'Énergie Brookfield en fonction du capital qu'elle a investi dans un placement donné. Analysée avec le BAIIA ajusté au prorata, la dette au prorata devrait fournir de l'information utile quant à la façon dont Énergie Brookfield a financé les actifs de ses activités. La direction est d'avis que l'information financière au prorata, lorsqu'elle est lue avec les résultats présentés selon les IFRS d'Énergie Brookfield, y compris la dette consolidée, offre une évaluation plus utile de la performance des activités d'Énergie Brookfield et de la gestion du capital. En tant qu'outil analytique, la présentation des résultats au prorata comporte des limites, notamment :

- Les montants de la dette au prorata ne représentent pas l'obligation consolidée relative à la dette sous-jacente d'un placement consolidé. Si un projet donné ne génère pas des flux de trésorerie suffisants pour régler l'intégralité des paiements liés à la dette connexe, la direction peut décider, à sa discrétion, de régler l'insuffisance au moyen d'une injection de capitaux en vue d'éviter un manquement à l'obligation. Une telle insuffisance pourrait ne pas être apparente ou ne pas être équivalente à l'écart entre le BAIIA ajusté au prorata

global de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield et la dette au prorata globale de l'ensemble des placements compris dans le portefeuille d'Énergie Brookfield.

- Les autres sociétés n'utilisent pas nécessairement la même méthode pour calculer la dette au prorata.

En raison de ces limites, l'information financière au prorata d'Énergie Brookfield ne doit pas être considérée distinctement des états financiers d'Énergie Brookfield préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer.

PARTIE 9 – MISE EN GARDE

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport renferme de l'information et des énoncés prospectifs, au sens prescrit par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934, dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, concernant les activités et l'exploitation d'Énergie Brookfield. Les énoncés prospectifs peuvent comprendre des estimations, des plans, des attentes, des opinions, des prévisions, des projections, des directives ou d'autres énoncés qui ne sont pas des énoncés de fait. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport portent notamment, sans s'y limiter, sur la qualité des actifs d'Énergie Brookfield et la résilience des flux de trésorerie qu'ils généreront, notre performance financière prévue, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille, la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, nos perspectives de croissance future et notre profil de distribution, notre accès aux capitaux ainsi que les distributions et les dividendes futurs versés aux porteurs de parts de société en commandite et d'actions échangeables de BEPC. Dans certains cas, les énoncés prospectifs peuvent être repérés par l'utilisation de mots comme « prévoit », « s'attend à », « planifie », « cherche à », « estime », « a l'intention de », « anticipe », « croit », « a tendance à », « continue », « essaie », « susceptible », « principalement », « approximativement », « environ », « vise », « s'efforce », « cible » ou encore de dérivés de ces mots et expressions ou d'énoncés selon lesquels certains événements, mesures ou résultats « peuvent », « pourront », « pourraient » ou « devraient » respectivement se produire, avoir lieu ou être atteints, ou se produire, auront lieu ou seront atteints. Bien que nous croyions que les résultats, le rendement et les réalisations futurs prévus expressément ou implicitement par les énoncés prospectifs et les informations figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, nous ne pouvons garantir que ces attentes se matérialiseront. Le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ces informations et énoncés prospectifs, puisqu'ils comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus par suite desquels les résultats, le rendement ou les réalisations réels peuvent différer de façon importante des résultats, du rendement ou des réalisations futurs prévus que ces informations et énoncés prospectifs expriment ou laissent entendre.

Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux prévus ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs comprennent notamment ce qui suit : des conditions économiques générales et des risques économiques, y compris des variations défavorables des taux d'intérêt, des taux de change, de l'inflation et de la volatilité dans les marchés financiers; la variation de la disponibilité des ressources en raison, entre autres, des changements climatiques, à n'importe laquelle de nos centrales; l'offre, la demande, la volatilité et la commercialisation au sein des marchés de l'énergie; notre incapacité à renégocier ou à remplacer, suivant des modalités semblables, les conventions d'achat d'électricité qui viennent à échéance; l'augmentation de la production ne faisant pas l'objet d'engagements contractuels dans notre portefeuille ou des variations néfastes du programme d'équilibrage hydrologique (« MRE ») administré par le gouvernement brésilien; la disponibilité et l'accès aux installations d'interconnexion et aux réseaux de transport; la capacité de respecter, remplacer ou renouveler les concessions, les permis et d'autres approbations gouvernementales nécessaires pour continuer d'exploiter ou de développer nos projets; les droits de titulaires de privilèges et de domaines à bail pourraient être supérieurs à ceux qui nous ont été accordés, ce qui pourrait nuire à nos droits immobiliers réels; les augmentations des coûts d'exploitation de nos centrales actuelles et de nos nouveaux projets en développement; les pannes d'équipement et les défis d'approvisionnement; les ruptures de barrage et le coût et les responsabilités éventuelles liés à ces ruptures; les pertes non assurables et la hausse du coût des primes d'assurance; l'évolution des conditions réglementaires, politiques, économiques et sociales dans les territoires où nous exerçons nos activités; les cas de force majeure; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères; les risques liés à la santé, à la sécurité et à l'environnement; les risques liés à la commercialisation de l'énergie; la fin du programme d'équilibrage hydrologique administré par le gouvernement brésilien ou tout changement à ce programme; le fait d'être partie à des litiges et autres différends et de faire l'objet d'enquêtes par des organismes réglementaires et gouvernementaux; le non-respect des obligations par les contreparties à nos contrats; le temps et l'argent consacrés à faire respecter les contrats par les contreparties défaillantes et l'incertitude de l'issue de telles démarches; la possibilité de devoir nous soumettre à des lois ou à des règlements étrangers par suite de l'acquisition future de projets dans de nouveaux marchés; la possibilité que nos activités soient touchées par des collectivités locales; notre dépendance envers des systèmes opérationnels informatisés, qui pourrait nous exposer à des cyberattaques; le fait que les technologies récemment mises au point dans lesquelles nous investissons ne donnent pas les résultats escomptés; les avancées technologiques pouvant entraver ou éliminer l'avantage concurrentiel de nos projets; l'augmentation des redevances d'utilisation d'énergie hydraulique (ou frais semblables) ou les changements apportés à la réglementation visant l'approvisionnement en eau; les conflits de travail et les conventions collectives défavorables sur le plan économique; les cas de fraude, de subornation ou de corruption, d'autres actes illégaux, les procédés ou les systèmes internes inadéquats ou défaillants; la pandémie de COVID-19 ainsi que les impacts directs et indirects qu'elle ou n'importe quelle autre pandémie peut avoir; notre incapacité à financer nos activités et à financer la croissance en raison de la conjoncture des marchés des capitaux ou notre capacité à réaliser des mesures de recyclage des capitaux; les restrictions opérationnelles et financières qui nous sont imposées par les conventions de prêt, de crédit et de sûreté; la révision de nos cotes de crédit; la création d'une dette à multiples paliers au sein de notre structure organisationnelle; l'évolution défavorable des taux de change et notre incapacité à gérer efficacement l'exposition aux monnaies étrangères au moyen de notre stratégie de couverture ou d'une toute autre façon; notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les transactions; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos transactions ou de nos acquisitions; l'évolution de nos activités actuelles, y compris au moyen de placements futurs dans les solutions durables; notre incapacité à développer des projets figurant dans notre portefeuille de développement; les retards, les dépassements de coûts et d'autres problèmes associés à la construction et à l'exploitation de nos installations de production et les risques liés aux arrangements que nous concluons avec les collectivités et les coentreprises; la décision de Brookfield de ne pas nous trouver des occasions d'acquisition, et notre manque d'accès à toutes les acquisitions d'énergie renouvelable répertoriées par Brookfield, y compris en raison de conflits d'intérêts; le fait que nous n'ayons pas le contrôle sur toutes nos activités et sur tous nos investissements, y compris sur certains investissements que nous avons faits par l'intermédiaire de nos coentreprises, partenariats, consortiums ou conventions structurées; l'instabilité politique ou les changements de politique gouvernementale qui nuiraient à nos activités ou à nos actifs; l'acquisition de sociétés en difficulté financière qui pourraient nous faire courir des risques accrus; une baisse de la valeur de nos placements dans des titres, y compris dans des titres d'autres sociétés émis dans le public; nous ne sommes pas soumis aux mêmes obligations d'information financière qu'un émetteur américain aux États-Unis; une séparation entre la participation financière et le contrôle dans notre structure organisationnelle; les ventes et émissions futures de parts de société en commandite, de parts de société en commandite privilégiées du capital d'Énergie Brookfield ou de titres échangeables contre des parts de société en commandite, y compris les actions échangeables de BEPC, ou même la perception de ces ventes ou émissions pourraient faire chuter le cours des parts de société en commandite ou des actions échangeables de BEPC; notre dépendance envers

Brookfield et l'importante influence de celle-ci sur nous; le départ de certains ou de tous les professionnels principaux de Brookfield; notre manque de moyens distincts de générer des revenus; les changements dans la façon dont Brookfield choisit de détenir ses participations de propriété dans Énergie Brookfield; le fait que Brookfield agisse d'une façon qui ne soit pas dans notre intérêt ou de celui de nos actionnaires ou porteurs de parts; le fait d'être considérés comme une société de placement en vertu de la loi Investment Company Act of 1940; l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière; la défaillance de nos systèmes technologiques; les variations du cours des parts de société en commandite et des actions échangeables de BEPC; le rachat, à tout moment, des actions échangeables de BEPC ou, moyennant un préavis, par le porteur des actions de catégorie B; ainsi que les autres facteurs décrits dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F, y compris ceux énoncés à la rubrique 3.D, « Facteurs de risque ».

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent rapport, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle du présent rapport. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces déclarations prospectives, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans notre plus récent rapport annuel sur formulaire 20-F et tout autre risque et facteur décrits dans ce formulaire.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le présent rapport comprend des références au BAIIA ajusté, aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente de celles utilisées par d'autres entités. Plus particulièrement, notre définition des fonds provenant des activités peut être différente de la définition utilisée par d'autres sociétés ainsi que de la définition utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »). Nous croyons que le BAIIA ajusté, les fonds provenant des activités ou les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer notre rendement financier. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Ces mesures non conformes aux IFRS reflètent la façon dont nous gérons nos activités et, à notre avis, permettent au lecteur de mieux les comprendre.

Notre rapport de gestion présente des rapprochements du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part avec le résultat net. Nous présentons également, à la note 6, « Informations sectorielles », des états financiers consolidés annuels audités, un rapprochement du BAIIA ajusté et des fonds provenant des activités par rapport au résultat net.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE

NON AUDITÉ
(EN MILLIONS)

	Note	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actif			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	15	1 140 \$	998 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	16	124	139
Créances clients et autres actifs courants.....	17	1 624	1 860
Actifs liés à des instruments financiers.....	5	139	125
Montants à recevoir de parties liées.....	20	219	123
Actifs détenus en vue de la vente.....	4	262	938
		3 508	4 183
Actifs liés à des instruments financiers.....	5	1 942	1 500
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	1 603	1 392
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	8	54 977	54 283
Immobilisations incorporelles.....		205	209
Goodwill.....	13	1 559	1 526
Actifs d'impôt différé.....	7	209	176
Autres actifs non courants.....		794	842
Total de l'actif.....		64 797 \$	64 111 \$
Passif			
Passifs courants			
Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	18	1 089 \$	1 086 \$
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	482	559
Montants à payer à des parties liées.....	20	683	588
Emprunts de la société mère.....	9	180	249
Emprunts sans recours.....	9	2 211	2 027
Provisions.....		27	83
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente.....	4	155	351
		4 827	4 943
Passifs liés à des instruments financiers.....	5	1 544	1 670
Emprunts de la société mère.....	9	2 599	2 299
Emprunts sans recours.....	9	20 198	20 275
Passifs d'impôt différé.....	7	6 615	6 507
Provisions.....		627	600
Autres passifs non courants.....		1 475	1 531
Capitaux propres			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	15 526	14 755
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	58	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	2 848	2 892
Actions échangeables de BEPC.....	10	2 522	2 561
Actions privilégiées.....	10	573	571
Billets subordonnés perpétuels.....	10	592	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	760	760
Capitaux propres des commanditaires.....	12	4 033	4 096
Total des capitaux propres.....		26 912	26 286
Total du passif et des capitaux propres.....		64 797 \$	64 111 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

Approuvé au nom de Brookfield Renewable Partners L.P. :



Patricia Zuccotti
Administratrice



David Mann
Administrateur

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

COMPTES CONSOLIDÉS DE RÉSULTAT

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF LES DONNÉES PAR PART)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
Produits.....	20	1 331 \$	1 136 \$
Autres produits		26	71
Coûts d'exploitation directs ¹		(401)	(350)
Coûts de service de gestion.....	20	(57)	(76)
Charge d'intérêts.....	9	(394)	(266)
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	14	33	19
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers.....	5	133	(37)
Charge d'amortissement	8	(429)	(401)
Divers		(41)	(47)
(Charge) recouvrement d'impôt			
Exigible.....	7	(43)	(42)
Différé	7	19	26
		(24)	(16)
Résultat net		177 \$	33 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10	185 \$	86 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	10	28	24
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	(18)	(31)
Actions échangeables de BEPC	10	(16)	(27)
Actions privilégiées.....	10	7	7
Billets subordonnés perpétuels.....	10	7	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	10	11
Capitaux propres des commanditaires	12	(26)	(44)
		177 \$	33 \$
Perte de base et diluée par part de société en commandite.....		(0,09) \$	(0,16) \$

¹⁾ Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-dessous.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
Résultat net.....		177 \$	33 \$
Autres éléments du résultat global qui ne seront pas reclassés en résultat net			
Réévaluation des immobilisations corporelles.....		(42)	(2)
Écart actuariel sur les régimes à prestations définies.....		(1)	5
Recouvrement d'impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		—	(4)
Profit latent (perte latente) sur les placements dans des titres de capitaux propres.....	5	—	(5)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	10	—
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net.....		(33)	(6)
Autres éléments du résultat global qui peuvent être reclassés en résultat net			
Écart de conversion.....		272	784
Profits (perte) de la période sur les instruments financiers désignés comme couvertures de flux de trésorerie.....	5	128	(33)
Profit sur les swaps de change – couverture d'un investissement net.....	5	(19)	(45)
Ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net.....	5	(49)	56
Impôt différé sur les éléments ci-dessus.....		(11)	(16)
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	(7)	22
Total des éléments qui pourraient être reclassés en résultat net à une date ultérieure.....		314	768
Autres éléments du résultat global.....		281	762
Résultat global.....		458 \$	795 \$
Résultat global attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle			
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	354 \$	458 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	10	29	26
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	10	15	85
Actions échangeables de BEPC.....	10	13	75
Actions privilégiées.....	10	9	13
Billets subordonnés perpétuels.....	10	7	7
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	11	10	11
Capitaux propres des commanditaires.....	12	21	120
		458 \$	795 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

ÉTATS CONSOLIDÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

NON AUDITÉ TRIMESTRES CLOS LES 31 MARS (EN MILLIONS)	Cumul des autres éléments du résultat global							Participations ne donnant pas le contrôle							
	Capitaux propres des comman- ditaires	Écart de conversion	Écart de réévaluation	Pertes actuarielles sur les régimes à prestations définies	Couvertures de flux de trésorerie	Placements dans des titres de capitaux propres	Total des capitaux propres des comman- ditaires	Capitaux propres des comman- ditaires détenant des parts privilégiées	Actions privilégiées	Billets subordonnés perpétuels	Actions échangeables de BEPC	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/ échangeables détenues par Brookfield	Total des capitaux propres
Solde au 31 décembre 2022	(1 898) \$	(845) \$	6 817 \$	4 \$	17 \$	1 \$	4 096 \$	760 \$	571 \$	592 \$	2 561 \$	14 755 \$	59 \$	2 892 \$	26 286 \$
Résultat net.....	(26)	—	—	—	—	—	(26)	10	7	7	(16)	185	28	(18)	177
Autres éléments du résultat global	—	38	(4)	1	12	—	47	—	2	—	29	169	1	33	281
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	994	—	—	994
Cessions (note 3)	14	—	(14)	—	—	—	—	—	—	—	—	(388)	—	—	(388)
Distributions ou dividendes déclarés	(97)	—	—	—	—	—	(97)	(10)	(7)	(7)	(58)	(158)	(28)	(67)	(432)
Régime de réinvestissement des distributions	2	—	—	—	—	—	2	—	—	—	—	—	—	—	2
Divers	(3)	11	2	—	1	—	11	—	—	—	6	(31)	(2)	8	(8)
Variation au cours de la période ..	(110)	49	(16)	1	13	—	(63)	—	2	—	(39)	771	(1)	(44)	626
Solde au 31 mars 2023.....	(2 008) \$	(796) \$	6 801 \$	5 \$	30 \$	1 \$	4 033 \$	760 \$	573 \$	592 \$	2 522 \$	15 526 \$	58 \$	2 848 \$	26 912 \$
Solde au 31 décembre 2021	(1 516) \$	(842) \$	6 494 \$	— \$	(48) \$	4 \$	4 092 \$	881 \$	613 \$	592 \$	2 562 \$	12 303 \$	59 \$	2 894 \$	23 996 \$
Résultat net.....	(44)	—	—	—	—	—	(44)	11	7	7	(27)	86	24	(31)	33
Autres éléments du résultat global	—	152	(1)	1	14	(2)	164	—	6	—	102	372	2	116	762
Apports en capital.....	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	106	—	—	106
Rachat de parts de société en commandite privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	(49)	—	—	—	—	—	—	(49)
Distributions ou dividendes déclarés	(91)	—	—	—	—	—	(91)	(11)	(7)	(7)	(55)	(169)	(25)	(63)	(428)
Régime de réinvestissement des distributions	3	—	—	—	—	—	3	—	—	—	—	—	—	—	3
Divers	7	—	5	—	—	—	12	—	—	—	6	10	—	7	35
Variation au cours de la période	(125)	152	4	1	14	(2)	44	(49)	6	—	26	405	1	29	462
Solde au 31 mars 2022.....	(1 641) \$	(690) \$	6 498 \$	1 \$	(34) \$	2 \$	4 136 \$	832 \$	619 \$	592 \$	2 588 \$	12 708 \$	60 \$	2 923 \$	24 458 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Note	Trimestres clos les 31 mars	
		2023	2022
Activités d'exploitation			
Résultat net.....		177 \$	33 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :			
Charge d'amortissement.....	8	429	401
(Profit latent) perte latente de change et sur les instruments financiers.....	5	(130)	50
Quote-part des résultats découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	(33)	(19)
(Recouvrement) d'impôt différé.....	7	(19)	(26)
Autres éléments sans effet de trésorerie.....		37	—
Dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....	14	19	19
		<u>480</u>	<u>458</u>
Variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées.....		32	23
Variation nette des soldes du fonds de roulement.....		<u>151</u>	<u>(178)</u>
		663	303
Activités de financement			
Produit tiré des billets à moyen terme.....	9	293	—
Papier commercial, montant net.....	9	(69)	120
Produit tiré des emprunts sans recours.....	9, 20	1 528	1 113
Remboursement des emprunts sans recours.....	9, 20	(1 622)	(899)
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	10	994	106
Remboursement et rachat d'instruments de capitaux propres.....	11	—	(49)
Distributions versées :			
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, aux porteurs d'actions privilégiées, aux commanditaires détenant des parts privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.....	10, 11	(142)	(191)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP et aux actionnaires de Brookfield Renewable Corporation.....	10, 12	(243)	(230)
Emprunts auprès de parties liées.....		—	940
Remboursements à des parties liées.....		(99)	—
		<u>640</u>	<u>910</u>
Activités d'investissement			
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise.....	2	(81)	(780)
Investissement dans les immobilisations corporelles.....	8	(572)	(452)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.....		(93)	(20)
Produit tiré de la cession d'actifs, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie cédés.....	3	3	—
Achat d'actifs financiers.....	5	(452)	—
Produit tiré des actifs financiers.....	5	3	59
Liquidités soumises à restrictions et autres.....		16	(10)
		<u>(1 176)</u>	<u>(1 203)</u>
Profit (perte) de change sur la trésorerie.....		14	(1)
Trésorerie et équivalents de trésorerie			
Augmentation.....		141	9
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente.....		1	1
Solde au début de la période.....		998	900
Solde à la fin de la période.....		<u>1 140 \$</u>	<u>910 \$</u>
Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie :			
Intérêts payés.....		295 \$	237 \$
Intérêts reçus.....		16 \$	6 \$
Impôts sur le résultat payés.....		31 \$	12 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires.

BROOKFIELD RENEWABLE PARTNERS L.P.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES NON AUDITÉS

Les activités de Brookfield Renewable Partners L.P. (« Énergie Brookfield ») consistent à détenir un portefeuille d'actifs d'énergie renouvelable et de solutions durables principalement en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe, et en Asie.

Sauf indication contraire, « Énergie Brookfield » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, y compris Brookfield Renewable Corporation (« BEPC »). Sauf indication contraire, « la société en commandite » désigne Brookfield Renewable Partners L.P. et ses entités contrôlées, à l'exclusion de BEPC.

Les participations consolidées d'Énergie Brookfield comprennent les parts de société en commandite sans droit de vote cotées en Bourse (les « parts de société en commandite ») détenues par le public et par Brookfield, les actions à droit de vote subalterne échangeables de catégorie A de BEPC (les « actions échangeables de BEPC ») détenues par le public et par Brookfield, les parts de société en commandite rachetables/échangeables (les « parts de société en commandite rachetables/échangeables ») détenues dans Brookfield Renewable Partners L.P. (« BRELP »), filiale société de portefeuille d'Énergie Brookfield détenue par Brookfield, et la participation de commandité (la « participation de commandité ») dans BRELP détenue par Brookfield. Les porteurs de parts de société en commandite, de parts de société en commandite rachetables/échangeables, de la participation de commandité et d'actions échangeables de BEPC sont désignés collectivement les « porteurs de parts », sauf indication contraire. Les parts de société en commandite, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité et les actions échangeables de BEPC sont désignées collectivement les « parts » ou par l'expression « par part », sauf indication contraire.

Énergie Brookfield est une société en commandite cotée en Bourse créée en vertu des lois des Bermudes, conformément à une convention de société en commandite modifiée et reformulée en date du 20 novembre 2011, dans sa version modifiée de temps à autre.

Le bureau principal d'Énergie Brookfield est situé au 73 Front Street, Fifth Floor, Hamilton HM12, Bermudes.

La société mère directe d'Énergie Brookfield est son commandité, Brookfield Renewable Partners Limited (« BRPL »), tandis que la société mère ultime d'Énergie Brookfield est Brookfield Corporation (« Brookfield Corporation »). Brookfield Corporation et ses filiales, autres qu'Énergie Brookfield, et sauf indication contraire, y compris Brookfield Asset Management Ltd (« Brookfield Asset Management »), sont appelées individuellement et collectivement « Brookfield » dans les présents états financiers.

Les actions échangeables de BEPC sont négociées sous le symbole « BEPC » à la Bourse de New York et à la Bourse de Toronto.

Les parts de société en commandite sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP » et à la Bourse de Toronto sous le symbole « BEP.UN ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A, série 7, série 13, série 15 et série 18 d'Énergie Brookfield sont négociées à la Bourse de Toronto respectivement sous les symboles « BEP.PR.E », « BEP.PR.G », « BEP.PR.I », « BEP.PR.K », « BEP.PR.M », « BEP.PR.O » et « BEP.PR.R ». Les parts privilégiées de société en commandite de catégorie A de série 17 sont négociées à la Bourse de New York sous le symbole « BEP.PR.A ». Les billets subordonnés perpétuels

sont négociés à la Bourse de New York sous les symboles « BEPH » et « BEPI ».

Notes des états financiers consolidés	Page
1. Mode de présentation et principales méthodes comptables	60
2. Acquisitions	61
3. Cession d'actifs	61
4. Actifs détenus en vue de la vente	62
5. Gestion des risques et instruments financiers	62
6. Informations sectorielles	65
7. Impôts sur le résultat	70
8. Immobilisations corporelles	71
9. Emprunts	72
10. Participations ne donnant pas le contrôle	75
11. Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	79
12. Capitaux propres des commanditaires	79
13. Goodwill	80
14. Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	80
15. Trésorerie et équivalents de trésorerie	81
16. Liquidités soumises à restrictions	81
17. Créances clients et autres actifs courants	82
18. Dettes fournisseurs et autres créditeurs	82
19. Engagements, éventualités et garanties	82
20. Transactions entre parties liées	84
21. Filiales faisant appel public à l'épargne	87
22. Événements postérieurs à la date de clôture	88

1. MODE DE PRÉSENTATION ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*.

Certaines informations et notes complémentaires normalement incluses dans les états financiers consolidés annuels audités préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») ont été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus avec les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022 d'Énergie Brookfield. Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon les méthodes comptables présentées dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas audités et tiennent compte des ajustements (ajustements récurrents normaux) qui, de l'avis de la direction, sont nécessaires pour donner une image fidèle des résultats pour les périodes intermédiaires selon les IFRS.

Les résultats figurant dans les présents états financiers consolidés intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats prévus pour un exercice complet. Les méthodes décrites ci-après sont appliquées de façon uniforme à toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

La publication des présents états financiers consolidés a été autorisée le 5 mai 2023 par le conseil d'administration du commandité d'Énergie Brookfield, nommément BRPL.

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Les symboles « \$ », « \$ CA », « € », « £ », « R\$ », « COP », « INR » et « CNY » renvoient respectivement au dollar américain, au dollar canadien, à l'euro, à la livre sterling, au réal, au peso colombien, à la roupie indienne, au ringgit et au yuan.

Tous les chiffres sont présentés en millions de dollars américains, sauf indication contraire.

b) Mode de présentation

Les états financiers intermédiaires consolidés ont été préparés sur la base du coût historique, à l'exception de la réévaluation d'immobilisations corporelles et de certains actifs et passifs évalués à la juste valeur. Le coût est comptabilisé selon la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'actifs.

c) Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes d'Énergie Brookfield et de ses filiales, qui sont des entités sur lesquelles Énergie Brookfield exerce le contrôle. Un investisseur contrôle une entité émettrice lorsqu'il a des droits sur des rendements variables ou qu'il est exposé à ceux-ci en raison de son lien avec l'entité émettrice, et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'il détient sur l'entité émettrice. Les participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres des filiales d'Énergie Brookfield sont présentées distinctement dans les capitaux propres aux états de la situation financière combinés.

d) Normes comptables récemment adoptées

Décision de l'IFRS Interpretations Committee – Dépôts à vue assujettis à des restrictions d'utilisation découlant d'un contrat avec un tiers (IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*)

En avril 2022, l'IFRS Interpretations Committee (l'« IFRS IC ») a conclu que les restrictions d'utilisation visant les dépôts à vue aux termes d'un contrat intervenu avec un tiers ne font plus en sorte que le dépôt n'est plus de la trésorerie, sauf si ces restrictions modifient la nature du dépôt de sorte qu'il ne correspond plus à la définition de trésorerie au sens d'IAS 7, *Tableau des flux de trésorerie*. Dans la mise en situation décrite dans la demande, les restrictions contractuelles visant l'utilisation des montants détenus en vue d'un dépôt à vue ne changeaient pas la nature du dépôt étant donné que l'entité a accès à ces montants sur demande. Par conséquent, l'entité doit inclure le dépôt à vue comme un élément de trésorerie et

d'équivalents de trésorerie dans l'état de la situation financière et dans le tableau des flux de trésorerie. Énergie Brookfield a effectué une évaluation et mis en œuvre un plan de transition qui tient compte de l'incidence de cette décision de l'IFRS IC. L'incidence de la décision sur les tableaux consolidés des flux de trésorerie s'est traduite par une augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie de 176 millions \$ et une diminution de 40 millions \$ de la trésorerie affectée aux activités d'investissement au trimestre clos le 31 mars 2022.

e) Modifications de méthodes comptables futures

Modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers* (« IAS 1 »)

Les modifications apportées précisent la méthode de classement de la dette et des autres passifs à titre d'éléments courants ou non courants. Les modifications d'IAS 1 s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. Énergie Brookfield évalue actuellement l'incidence de ces modifications.

Il n'y a à l'heure actuelle aucune modification future aux IFRS susceptible d'avoir une incidence sur Énergie Brookfield.

2. ACQUISITIONS

Portefeuille éolien au Brésil

Le 3 mars 2023, Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a conclu l'acquisition d'une participation de 100 % dans un portefeuille d'actifs éoliens en exploitation au Brésil d'une puissance de 136 MW. Le prix de cette acquisition, y compris les ajustements du fonds de roulement et de clôture, s'élève à 95 millions \$. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à environ 25 %.

La répartition provisoire du prix d'acquisition, à la juste valeur, au 31 mars 2023, à l'égard de l'acquisition est la suivante :

(EN MILLIONS)	Portefeuille éolien au Brésil
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 \$
Créances clients et autres actifs courants	9
Immobilisations corporelles à la juste valeur.....	125
Autres actifs non courants.....	19
Dettes fournisseurs et autres créditeurs.....	(16)
Tranche courante des emprunts sans recours	(4)
Emprunts sans recours	(46)
Provisions	(2)
Juste valeur des actifs nets acquis.....	<u>95</u>
Prix d'acquisition.....	<u>95 \$</u>

3. CESSION D'ACTIFS

Le 17 mars 2023, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'une participation de 78 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une tranche de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé une participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit de la vente. Après la clôture de la vente, Énergie Brookfield a cessé d'inclure ce placement dans son périmètre de consolidation et a comptabilisé sa participation selon la méthode de la mise en équivalence. Par suite de cette cession, Énergie Brookfield a décomptabilisé un actif total de 667 millions \$ et un passif total de 191 millions \$ de l'état consolidé de la situation financière. La quote-part d'Énergie Brookfield de l'écart de réévaluation cumulé après impôt de 34 millions \$, auparavant classée dans le cumul des autres éléments du résultat global, a été reclassée directement dans les capitaux propres et comptabilisée au poste Cessions des états consolidés des variations des capitaux propres.

4. ACTIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Au 31 mars 2023, les actifs détenus en vue de la vente comprenaient des actifs éoliens acquis aux États-Unis en 2022 dans le cadre de l'acquisition d'un promoteur d'actifs d'énergie renouvelable qui avait déjà conclu une entente de vente et d'achat au moment de l'acquisition.

Le tableau suivant présente un sommaire des principaux actifs et passifs classés comme étant détenus en vue de la vente aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 \$	9 \$
Liquidités soumises à restrictions.....	3	5
Créances clients et autres actifs courants	2	4
Actifs liés à des instruments financiers	—	3
Immobilisations corporelles à la juste valeur	249	911
Autres passifs non courants.....	7	6
Actifs détenus en vue de la vente.....	262 \$	938 \$
Passif		
Passifs courants.....	2 \$	9 \$
Emprunts sans recours.....	—	171
Passifs liés à des instruments financiers	130	167
Autres passifs non courants.....	20	1
Provisions.....	3	3
Passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente	155 \$	351 \$

5. GESTION DES RISQUES ET INSTRUMENTS FINANCIERS

GESTION DES RISQUES

Énergie Brookfield court divers risques financiers en raison de ses activités, y compris le risque de marché (c'est-à-dire le risque sur marchandises, le risque de taux d'intérêt et le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidité. Énergie Brookfield a recours principalement à des instruments financiers pour gérer ces risques.

Il n'y a eu aucune autre modification importante au chapitre des risques auxquels Énergie Brookfield est exposée par rapport à ceux énoncés dans les états financiers consolidés audités en date du 31 décembre 2022.

Informations sur la juste valeur

La juste valeur constitue le prix qui serait reçu à la vente d'un actif, ou payé au transfert d'un passif dans une transaction ordonnée entre des participants du marché à la date d'évaluation.

Lorsque la juste valeur est établie à l'aide de modèles d'évaluation, il faut avoir recours à des hypothèses quant au montant et à l'échéancier des flux de trésorerie futurs estimatifs et aux taux d'actualisation. Pour déterminer ces hypothèses, la direction se base principalement sur des données de marché externes facilement observables, comme les courbes des taux d'intérêt, les taux de change, les prix des marchandises et, selon le cas, les écarts de taux.

L'évaluation de la juste valeur d'un actif non financier représente la contrepartie qui serait reçue dans le cadre d'une transaction ordonnée entre des participants du marché, compte tenu d'une utilisation optimale de l'actif.

Les actifs et les passifs mesurés à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie décrite ci-dessous. Chaque niveau correspond à un degré de fiabilité des données utilisées dans l'évaluation de la juste valeur des actifs et des passifs.

Niveau 1 – Données fondées sur les prix cotés non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques;

Niveau 2 – Données autres que les prix cotés du niveau 1, observables pour l'actif ou le passif de façon directe ou indirecte;

Niveau 3 – Données liées à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables sur le marché.

Le tableau suivant présente les actifs et passifs d'Énergie Brookfield, y compris les contrats d'énergie dérivés, les conventions d'achat d'électricité comptabilisées selon IFRS 9 (« CAÉ selon IFRS 9 »), les swaps de taux d'intérêt, les swaps de change et les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux évalués et présentés à la juste valeur classés selon la hiérarchie des justes valeurs aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023				31 décembre 2022
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Total
Actifs évalués à la juste valeur :					
Trésorerie et équivalents de trésorerie.....	1 140 \$	— \$	— \$	1 140 \$	998 \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	178	—	—	178	191
Actifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9.....	—	—	9	9	2
Contrats d'énergie dérivés.....	—	60	—	60	37
Swaps de taux d'intérêt.....	—	295	—	295	335
Swaps de change.....	—	15	—	15	16
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres.....	161	40	1 501	1 702	1 235
Immobilisations corporelles.....	—	—	54 977	54 977	54 283
Passifs évalués à la juste valeur :					
Passifs liés à des instruments financiers ¹					
CAÉ selon IFRS 9.....	—	—	(578)	(578)	(670)
Contrats d'énergie dérivés.....	—	(103)	—	(103)	(236)
Swaps de taux d'intérêt.....	—	(99)	—	(99)	(82)
Swaps de change.....	—	(124)	—	(124)	(110)
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux.....	—	—	(1 122)	(1 122)	(1 131)
Contrepartie éventuelle ^{1,2}	—	—	(75)	(75)	(68)
Passifs pour lesquels la juste valeur est présentée :					
Emprunts de la société mère ¹	(2 628)	—	—	(2 628)	(2 362)
Emprunt sans recours ¹	(2 145)	(19 576)	—	(21 721)	(21 117)
Total.....	(3 294) \$	(19 492) \$	54 712 \$	31 926 \$	31 321 \$

¹⁾ Comprennent le montant courant et les montants non courants.

²⁾ Se rapporte à des regroupements d'entreprises effectués en 2022 comportant des obligations venant à échéance de 2023 à 2027.

Aucun reclassement n'a eu lieu au cours du trimestre clos le 31 mars 2023.

Information sur les instruments financiers

Le tableau suivant présente le montant total des positions nettes en instruments financiers d'Énergie Brookfield aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023			31 décembre 2022
	Actif	Passif	Actif (passif) net	Actif (passif) net
CAÉ selon IFRS 9	9	578	(569)	(668)
Contrats d'énergie dérivés	60 \$	103 \$	(43) \$	(199) \$
Swaps de taux d'intérêt	295	99	196	253
Swaps de change	15	124	(109)	(94)
Placements dans des titres de créance et titres de capitaux propres	1 702	—	1 702	1 235
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	—	1 122	(1 122)	(1 131)
Total.....	2 081	2 026	55	(604)
Moins : tranche courante	139	482	(343)	(434)
Tranche non courante	1 942 \$	1 544 \$	398 \$	(170) \$

a) Contrats d'énergie dérivés et CAÉ selon IFRS 9

Énergie Brookfield a conclu des contrats d'énergie dérivés à long terme principalement afin de stabiliser ou d'éliminer le risque de prix à la vente d'une partie de la production d'électricité future. Certains contrats d'énergie sont comptabilisés dans les états financiers consolidés intermédiaires d'Énergie Brookfield à un montant équivalant à leur juste valeur, laquelle est établie selon les cours de marché, ou, si aucun cours de marché n'est disponible, selon un modèle d'évaluation utilisant à la fois des éléments probants et des prévisions établis en interne et provenant de tierces parties.

b) Couvertures de taux d'intérêt

Énergie Brookfield a conclu des contrats de couverture de taux d'intérêt principalement pour réduire au minimum l'exposition aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa dette à taux variable ou de bloquer des taux d'intérêt sur le refinancement futur de la dette. Tous les contrats de couverture de taux d'intérêt sont comptabilisés à la juste valeur dans les états financiers consolidés intermédiaires.

c) Swaps de change

Énergie Brookfield a conclu des swaps de change visant à réduire au minimum son exposition aux fluctuations de change qui ont une incidence sur ses placements et ses résultats dans des établissements étrangers et à fixer le taux de change sur certaines transactions prévues libellées en monnaies étrangères.

d) Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux

Énergie Brookfield détient et exploite certains projets aux États-Unis dans le cadre de structures donnant droit à des avantages fiscaux pour financer la construction de projets solaires et éoliens destinés aux réseaux publics. Conformément à la substance des accords contractuels, les montants payés par les investisseurs ayant droit à des avantages fiscaux pour leurs participations sont classés comme des passifs liés à des instruments financiers dans les états consolidés de la situation financière.

Les profits ou les pertes sur les passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux sont comptabilisés au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés de résultat.

e) Placements dans des titres de créance et de capitaux propres

Les placements d'Énergie Brookfield dans des titres de créance et des titres de capitaux propres consistent en des placements dans des titres qui sont comptabilisés à la juste valeur à l'état de la situation financière.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Profit (perte) de change et sur les instruments financiers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats d'énergie dérivés	66 \$	(194) \$
CAÉ selon IFRS 9	57	78
Swaps de taux d'intérêt	(6)	50
Swaps de change	(5)	8
Passifs liés aux financements donnant droit à des avantages fiscaux	8	30
(Perte) profit de change	13	(9)
	133 \$	(37) \$

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les profits de 13 millions \$ (néant en 2022) tirés des titres de créance et des titres de capitaux propres ont été comptabilisés au poste Divers dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat.

Le tableau suivant présente les profits (pertes) inclus au poste Autres éléments du résultat global dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats d'énergie dérivés	166 \$	(186) \$
CAÉ selon IFRS 9	12	37
Swaps de taux d'intérêt	(46)	127
Swaps de change	(4)	(11)
	128	(33)
Swaps de change – investissement net	(19)	(45)
Placements dans des titres de créance et de capitaux propres	10	(5)
	119 \$	(83) \$

Le tableau suivant présente les ajustements pour reclassement de montants comptabilisés en résultat net dans les états consolidés intermédiaires du résultat global pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Contrats d'énergie dérivés	(48) \$	55 \$
CAÉ selon IFRS 9	—	(2)
Swaps de taux d'intérêt	(1)	3
	(49) \$	56 \$

6. INFORMATIONS SECTORIELLES

Le chef de la direction et le chef de la direction des finances (collectivement, le principal décideur opérationnel) d'Énergie Brookfield analysent les résultats de l'entreprise, gèrent les activités et affectent les ressources selon le type de technologie.

Les activités d'Énergie Brookfield sont réparties selon les secteurs suivants : 1) hydroélectricité, 2) énergie éolienne, 3) énergie solaire destinée aux réseaux publics, 4) énergie décentralisée et solutions durables (production décentralisée, accumulation par pompage, gaz naturel renouvelable, captage et stockage de carbone, recyclage et cogénération et biomasse, et 5) siège social. L'hydroélectricité et l'énergie éolienne sont de surcroît sectorisées par région, notamment Amérique du Nord, Colombie, Brésil, Europe et Asie. Cette répartition permet de mieux refléter la façon dont le principal décideur opérationnel analyse les résultats de notre société.

Les informations présentées au principal décideur opérationnel sur les mesures utilisées pour évaluer le rendement et affecter les ressources sont au prorata. Les informations au prorata reflètent la quote-part d'Énergie Brookfield dans des centrales qu'elle inclut dans son périmètre de consolidation ou comptabilise selon la méthode de la mise en équivalence et pour lesquelles elle détient le contrôle ou exerce une influence notable ou un contrôle conjoint sur la participation. Les informations au prorata offrent aux porteurs de parts (les porteurs de la participation de commandité, des parts de société en commandite rachetables/échangeables, des actions échangeables de BEPC et des parts de société en commandite) une perspective que le principal décideur opérationnel considère comme importante au moment d'effectuer des analyses internes et de prendre des décisions stratégiques et opérationnelles. Le principal décideur opérationnel est également d'avis que les informations au prorata permettent aux investisseurs de comprendre l'incidence des décisions qu'il prend et des résultats financiers attribuables aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield.

Les informations financières au prorata ne sont pas présentées et ne sont pas destinées à être présentées conformément aux IFRS. Les tableaux présentant un rapprochement des données conformes aux IFRS et de celles présentées en fonction de la consolidation au prorata ont été fournis. Par secteur, les postes Produits, Autres produits, Coûts d'exploitation directs, Charge d'intérêts, Charge d'amortissement des immobilisations corporelles, Impôts exigible et différé et Divers sont des éléments qui diffèrent des résultats présentés selon les IFRS puisqu'ils comprennent la quote-part d'Énergie Brookfield des résultats des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence répartie entre tous les éléments mentionnés précédemment et ne tiennent pas compte de la quote-part du résultat des participations consolidées que la société ne détient pas et qui est répartie entre les éléments mentionnés précédemment.

Énergie Brookfield n'exerce pas de contrôle sur les entités qui ne font pas partie de son périmètre de consolidation; par conséquent, celles-ci ont été présentées comme des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence dans ses états financiers consolidés. La présentation des actifs et des passifs ainsi que des produits et des charges ne signifie pas qu'Énergie Brookfield dispose d'un quelconque droit sur ces éléments, et le retrait de ses états financiers de montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle n'éteint pas les droits établis de notre société sur ces éléments pas plus qu'il n'annule son exposition à ceux-ci.

Énergie Brookfield présente ses résultats répartis en fonction de ces secteurs et les informations sectorielles correspondantes des périodes antérieures sont aussi présentées de façon cohérente.

Les méthodes comptables utilisées pour les secteurs à présenter sont les mêmes que celles décrites à la note 1, « Mode de présentation et principales méthodes comptables ». Énergie Brookfield analyse le rendement de ses secteurs opérationnels en fonction des fonds provenant des activités. Les fonds provenant des activités ne sont pas une mesure comptable généralement reconnue selon les IFRS et peuvent, par conséquent, avoir une définition différente des fonds provenant des activités utilisés par d'autres entités, ainsi que de la définition des fonds provenant des activités utilisée par l'Association des biens immobiliers du Canada (« REALPAC ») et la National Association of Real Estate Investment Trusts, Inc. (« NAREIT »).

Énergie Brookfield se sert des fonds provenant des activités pour évaluer son rendement avant l'incidence de certains éléments ayant un effet de trésorerie (p. ex. les coûts d'acquisition et d'autres éléments généralement ponctuels) et de certains éléments sans effet de trésorerie (p. ex. l'impôt différé, la charge d'amortissement, la composante sans effet de trésorerie des participations ne donnant pas le contrôle, le profit latent ou la perte latente sur les instruments financiers, les résultats sans effet de trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et d'autres éléments sans effet de trésorerie), ces éléments n'étant pas représentatifs du rendement des activités sous-jacentes. Énergie Brookfield tient compte des profits et des pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne comptons pas détenir à long terme dans le calcul des fonds provenant des activités afin de fournir des informations supplémentaires à l'égard du rendement cumulatif réalisé sur les placements, y compris tout ajustement de la juste valeur latente qui a été comptabilisé dans les capitaux propres, mais qui n'est pas reflété dans le résultat net de la période considérée.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	335 \$	61 \$	66 \$	85 \$	40 \$	8 \$	10 \$	88 \$	79 \$	— \$	772 \$	(79) \$	638 \$	1 331 \$
Autres produits	4	1	1	1	—	—	—	8	5	12	32	(5)	(1)	26
Coûts d'exploitation directs	(109)	(17)	(19)	(25)	(8)	(2)	(1)	(27)	(28)	(9)	(245)	34	(190)	(401)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	50	—	50
Coûts de service de gestion	230	45	48	61	32	6	9	69	56	3	559	—	447	(57)
Charge d'intérêts	(71)	(5)	(18)	(18)	(4)	(1)	(3)	(27)	(12)	(28)	(187)	10	(217)	(394)
Impôt exigible	(1)	(2)	(7)	—	(2)	—	(1)	(2)	(1)	—	(16)	3	(30)	(43)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(10)	(10)	—	—	(10)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(13)	—	(13)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(200)	(200)
Fonds provenant des activités	158	38	23	43	26	5	5	40	43	(106)	275	—	—	(429)
Charge d'amortissement	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(241)	13	(201)	(429)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	29	18	86	133
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3	3	13	19
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(98)	(30)	87	(41)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(4)	—	(4)
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15	15
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(32) \$	— \$	— \$	(32) \$

1) La quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 33 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part du résultat. Le résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 185 millions \$ est composé des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente les résultats de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des comptes consolidés de résultat poste par poste, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle pour le trimestre clos le 31 mars 2022 :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts										Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS ¹	
	Hydroélectricité			Énergie éolienne				Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social				Total
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Produits	236 \$	48 \$	73 \$	86 \$	51 \$	6 \$	9 \$	81 \$	59 \$	— \$	649 \$	(49) \$	536 \$	1 136 \$
Autres produits	2	18	—	—	4	—	—	36	13	5	78	(12)	5	71
Coûts d'exploitation directs	(97)	(13)	(20)	(26)	(9)	(2)	(2)	(27)	(24)	(8)	(228)	21	(143)	(350)
Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	40	2	42
Coûts de service de gestion	141	53	53	60	46	4	7	90	48	(3)	499	—	400	(76)
Charge d'intérêts	(45)	(5)	(10)	(16)	(4)	(1)	(3)	(26)	(10)	(20)	(140)	6	(132)	(266)
Impôt exigible	(2)	(3)	(8)	—	(1)	—	—	—	(1)	—	(15)	3	(30)	(42)
Distributions attribuables aux éléments suivants :														
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(11)	(11)	—	—	(11)
Actions privilégiées	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(7)	(7)	—	—	(7)
Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(9)	(2)	(11)
Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(236)	(236)
Fonds provenant des activités... Charge d'amortissement	94	45	35	44	41	3	4	64	37	(124)	243	—	—	(401)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(246)	9	(164)	(401)
Charge d'impôt différé	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(24)	1	(14)	(37)
Divers	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30	—	(4)	26
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(81)	2	32	(47)
Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(12)	—	(12)
Résultat net attribuable aux porteurs de parts ²	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	150	150
											(78) \$	— \$	— \$	(78) \$

1) La quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence de 19 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des produits, autres produits et coûts d'exploitation directs, Quote-part des intérêts et de l'impôt payé en trésorerie et Quote-part des résultats. La perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation de 86 millions \$ est composée des montants présentés aux postes Quote-part des fonds provenant des activités découlant des participations ne donnant pas le contrôle et Perte nette attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle.

2) Le résultat net attribuable aux porteurs de parts comprend le résultat net attribuable à la participation de commandité, aux parts de société en commandite rachetables/échangeables, aux actions échangeables de BEPC et aux parts de société en commandite. Le total du résultat net comprend les montants attribuables aux porteurs de parts, aux participations ne donnant pas le contrôle, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux actions privilégiées et aux billets subordonnés perpétuels.

Le tableau qui suit présente de l'information relative aux états de la situation financière de chaque secteur selon la répartition sectorielle établie par la direction pour prendre des décisions au chapitre de l'exploitation et évaluer le rendement ainsi que le rapprochement des résultats au prorata d'Énergie Brookfield et des états de la situation financière consolidés, en regroupant les éléments comprenant les résultats des placements d'Énergie Brookfield dans des entreprises associées et en tenant compte de la portion de chaque poste attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle :

(EN MILLIONS)	Attribuable aux porteurs de parts							Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et solutions durables	Siège social	Total	Apport des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	Attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	Selon les IFRS
	Hydroélectricité			Énergie éolienne										
	Amérique du Nord	Brésil	Colombie	Amérique du Nord	Europe	Brésil	Asie							
Au 31 mars 2023														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	97 \$	42 \$	56 \$	53 \$	45 \$	18 \$	31 \$	86 \$	64 \$	19 \$	511 \$	(43) \$	672 \$	1 140 \$
Immobilisations corporelles	15 396	1 765	1 898	3 591	655	399	298	3 064	2 343	—	29 409	(767)	26 335	54 977
Total de l'actif.....	16 596	1 938	2 150	4 008	801	433	406	3 603	2 823	626	33 384	(497)	31 910	64 797
Total des emprunts.....	4 158	264	558	1 343	362	96	246	2 301	931	2 787	13 046	(424)	12 566	25 188
Autres passifs.....	5 214	114	678	1 095	208	21	78	685	555	302	8 950	(61)	3 808	12 697
Au 31 décembre 2022														
Trésorerie et équivalents de trésorerie	55 \$	15 \$	14 \$	48 \$	56 \$	22 \$	24 \$	139 \$	72 \$	— \$	445 \$	(43) \$	596 \$	998 \$
Immobilisations corporelles.....	15 331	1 743	1 826	3 563	650	346	294	3 046	2 337	—	29 136	(1 165)	26 312	54 283
Total de l'actif.....	16 971	1 880	2 036	3 969	816	381	399	3 520	2 794	581	33 347	(587)	31 351	64 111
Total des emprunts.....	4 206	258	526	1 356	358	83	238	2 382	928	2 556	12 891	(373)	12 332	24 850
Autres passifs.....	5 250	99	634	1 344	244	15	71	492	507	271	8 927	(204)	4 252	12 975

Informations géographiques

Le tableau suivant présente les produits consolidés par secteur à présenter pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Hydroélectricité		
Amérique du Nord.....	422 \$	285 \$
Brésil.....	67	47
Colombie.....	283	305
	<u>772</u>	<u>637</u>
Énergie éolienne		
Amérique du Nord.....	186	164
Europe.....	61	77
Brésil.....	23	17
Asie.....	49	38
	<u>319</u>	<u>296</u>
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	164	142
Énergie décentralisée et solutions durables.....	76	61
Total.....	<u>1 331 \$</u>	<u>1 136 \$</u>

Le tableau suivant présente les immobilisations corporelles et les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence consolidées par secteur géographique :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
États-Unis.....	29 242 \$	29 056 \$
Colombie.....	8 569	8 264
Canada.....	7 518	7 560
Brésil.....	5 029	4 754
Europe.....	3 987	3 963
Asie.....	2 079	1 932
Autres.....	156	146
	<u>56 580 \$</u>	<u>55 675 \$</u>

7. IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, le taux d'imposition effectif d'Énergie Brookfield s'est établi à 12 % (33 % en 2022). Le taux d'imposition effectif est différent du taux prévu par la loi en raison principalement des écarts entre les taux et du bénéfice ou de la perte non imposable des participations ne donnant pas le contrôle.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Le tableau suivant présente le rapprochement des immobilisations corporelles à la juste valeur :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire	Divers ¹	Total
Immobilisations corporelles à la juste valeur					
Au 31 décembre 2022	31 168 \$	11 302 \$	8 239 \$	242 \$	50 951 \$
Ajouts, montant net	1	4	3	—	8
Transfert des immobilisations en cours	5	141	318	—	464
Acquisitions par voie de regroupements d'entreprises	—	125	—	—	125
Cessions	—	—	—	(5)	(5)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Écart de conversion	382	23	56	3	464
Éléments comptabilisés par le biais du résultat net :					
Charge d'amortissement	(153)	(158)	(111)	(7)	(429)
Au 31 mars 2023	31 403 \$	11 437 \$	8 505 \$	233 \$	51 578 \$

Immobilisations en cours

Au 31 décembre 2022	299	1 132	1 897	4	3 332
Ajouts.....	15	269	245	—	529
Transfert des immobilisations en cours	(5)	(141)	(318)	—	(464)
Éléments comptabilisés par le biais des autres éléments du résultat global :					
Variation de la juste valeur	—	—	7	—	7
Écart de conversion	1	10	(16)	—	(5)
Au 31 mars 2023	310 \$	1 270 \$	1 815 \$	4 \$	3 399 \$

Total des immobilisations corporelles à la juste valeur

Au 31 décembre 2022 ²	31 467 \$	12 434 \$	10 136 \$	246 \$	54 283 \$
Au 31 mars 2023²	31 713 \$	12 707 \$	10 320 \$	237 \$	54 977 \$

¹⁾ Comprend la biomasse et la cogénération.

²⁾ Comprend des actifs au titre de droits d'utilisation non assujettis à la réévaluation de 65 millions \$ (64 millions \$ en 2022) du secteur hydroélectricité, de 239 millions \$ (242 millions \$ en 2022) du secteur énergie éolienne, de 216 millions \$ (215 millions \$ en 2022) du secteur énergie solaire et de néant (néant en 2022) dans divers.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a conclu les acquisitions des participations suivantes. Elles sont comptabilisées à titre d'acquisitions d'actifs, car elles ne représentent pas des regroupements d'entreprises selon IFRS 3 :

- Un portefeuille d'actifs de production décentralisée aux États-Unis d'une puissance de 7 MW qui comprend des immobilisations corporelles d'un montant de 32 millions \$ présentées dans les états de la situation financière consolidés à la date d'acquisition. La participation financière d'Énergie Brookfield s'élève à 25 %.

9. EMPRUNTS

Emprunts de la société mère

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts de la société mère aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée	Moyenne pondérée		Valeur comptable	Juste valeur estimée
	Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)			Taux d'intérêt (%)	Durée (en années)		
Facilités de crédit.....	s. o.	4	— \$	— \$	s. o.	5	— \$	— \$
Papier commercial.....	5,7	<1	180	180	5,1	<1	249	249
Billets à moyen terme :								
Série 4 (150 \$ CA).....	5,8	14	111	115	5,8	14	111	114
Série 9 (400 \$ CA).....	3,8	2	296	289	3,8	2	295	286
Série 10 (500 \$ CA).....	3,6	4	370	355	3,6	4	369	350
Série 11 (475 \$ CA).....	4,3	6	351	343	4,3	6	351	338
Série 12 (475 \$ CA).....	3,4	7	351	323	3,4	7	351	316
Série 13 (300 \$ CA).....	4,3	27	222	188	4,3	27	221	184
Série 14 (425 \$ CA)	3,3	27	314	223	3,3	28	314	218
Série 15 (400 \$ CA) ¹ ..	5,9	10	296	314	5,9	10	295	307
Série 16 (400 \$ CA)	5,3	11	296	298	—	—	—	—
	4,3	11	2 607	2 448	4,1	11	2 307	2 113
Total des emprunts de la société mère			2 787	2 628 \$			2 556	2 362 \$
Ajouter : primes non amorties ²			2				2	
Déduire : coûts de financement non amortis ²			(10)				(10)	
Déduire : tranche courante.....			(180)				(249)	
			2 599 \$				2 299 \$	

¹⁾ Comprend un montant de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2022) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

²⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

Facilités de crédit et papier commercial

Au 31 mars 2023, le papier commercial en circulation d'Énergie Brookfield s'élevait à 180 millions \$ (249 millions \$ en 2022).

Pour répondre aux fins générales de la société, Énergie Brookfield émet des lettres de crédit aux termes des facilités de crédit de la société mère, qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des dépôts de garantie, des lettres de garantie et des garanties relatives aux comptes de réserve du service de la dette. Se reporter à la note 19, « Engagements, éventualités et garanties », pour des informations sur les lettres de crédit émises par des filiales.

Le tableau suivant résume la tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Facilités de crédit de la société mère et des parties liées autorisées ¹	2 375 \$	2 375 \$
Facilité de lettres de crédit autorisée.....	500	500
Lettres de crédit émises.....	(349)	(344)
Tranche non utilisée des facilités de crédit de la société mère	2 526 \$	2 531 \$

¹⁾ Les montants sont garantis par Énergie Brookfield.

Billets à moyen terme

Les emprunts de la société mère sont des obligations contractées par une filiale de financement d'Énergie Brookfield, soit Brookfield Renewable Partners ULC (« Canadian Finco ») (se reporter à la note 21, « Filiales faisant appel public à l'épargne »). Canadian Finco peut rembourser de temps à autre une partie ou la totalité des emprunts, conformément aux modalités de l'acte de fiducie. Le solde est exigible à l'échéance et les intérêts sur les emprunts de la société mère sont payés semestriellement. Les billets à terme à payer par Canadian Finco sont garantis sans condition par Énergie Brookfield, BRELP et certaines autres filiales.

Au cours du premier trimestre de 2023, Énergie Brookfield a émis des billets à moyen terme de série 16 d'un montant en capital de 400 millions \$ CA. Les billets à moyen terme portent intérêt à un taux de fixe de 5,29 % et viennent à échéance en 28 octobre 2033. Les billets à moyen terme de série 16 sont des obligations vertes à l'échelle de la société mère.

Emprunts sans recours

Les emprunts sans recours sont habituellement des emprunts à long terme sur des actifs précis et sans recours, libellés dans la monnaie locale de la filiale. Les emprunts sans recours en Amérique du Nord et en Europe consistent en des dettes à taux fixe et à taux variable indexées sur le taux Secured Overnight Financing Rate (le taux « SOFR »), le taux Sterling Overnight Index Average (le taux « SONIA »), le taux interbancaire offert à Londres (le « TIOL »), le taux interbancaire offert en euros (le « taux EURIBOR ») et le taux offert en dollars canadiens (le « taux CDOR »). Énergie Brookfield a recours à des swaps de taux d'intérêt en Amérique du Nord et en Europe pour réduire au minimum son exposition aux taux d'intérêt variables. Les emprunts sans recours au Brésil sont assortis de taux d'intérêt variables selon la Taxa de Juros de Longo Prazo (« TJLP »), soit le taux d'intérêt à long terme de la Banque nationale de développement économique du Brésil, ou le taux du certificat de dépôt interbancaire, majoré d'une marge. Les emprunts sans recours en Colombie sont composés de taux fixes et de taux variables indexés sur l'Indicador Bancario de Referencia (« IBR »), soit le taux d'intérêt à court terme de Banco Central de Colombia, et sur l'indice des prix à la consommation (« IPC ») de la Colombie, soit le taux d'inflation stipulé par la Colombie, majorés d'une marge. Les emprunts sans recours en Inde constituent des dettes à taux fixe et à taux variable indexés sur le taux préférentiel du prêteur (coût marginal du taux d'emprunt). Les emprunts sans recours en Chine sont assortis de taux d'intérêt variables de la Banque populaire de Chine (« BPC »).

Depuis le 1^{er} janvier 2022, le taux SONIA remplace le TIOL en livres sterling, et le taux en euros à court terme (« €STR ») remplace le TIOL en euros. Il est également prévu que le taux SOFR remplacera le TIOL en dollars américains d'ici le 30 juin 2023 et le taux des opérations de pension à un jour (le taux « CORRA ») remplacera le taux CDOR après le 28 juin 2024.

Au 31 mars 2023, les réformes des taux SONIA et €STR n'avaient pas eu d'incidences importantes sur les emprunts assortis de taux d'intérêt variables contractés par Énergie Brookfield. Celle-ci a mis en œuvre un plan de transition visant le remplacement du TIOL en dollars américains par le taux SOFR devant entrer en vigueur le 30 juin 2023. Ce plan comprend certaines modifications aux modalités contractuelles des emprunts à taux variable, des swaps de taux d'intérêt et des taux d'intérêt plafonds reposant sur le TIOL en dollars américains et des mises à jour des désignations de ses couvertures. Notre plan de transition est en grande partie terminé. Ces changements ne devraient pas avoir d'incidence importante.

Le tableau suivant présente les composantes des emprunts sans recours aux :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	31 mars 2023				31 décembre 2022			
	Moyenne pondérée				Moyenne pondérée			
	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années) ⁴	Valeur comptable	Juste valeur estimée	Taux d'intérêt moyen pondéré (%)	Durée (en années)	Valeur comptable	Juste valeur estimée
Emprunts sans recours ^{1,2}								
Hydroélectricité.....	7,6	10	8 906 \$	8 521 \$	7,2	10	8 813 \$	8 104 \$
Énergie éolienne.....	5,6	9	5 184	5 133	5,4	8	5 943	5 824
Énergie solaire destinée aux réseaux publics.....	6,0	13	4 699	4 628	5,6	13	4 625	4 502
Énergie décentralisée et solutions durables.....	5,8	6	3 650	3 439	5,1	7	2 940	2 687
Total	<u>6,5</u>	<u>10</u>	<u>22 439 \$</u>	<u>21 721 \$</u>	<u>6,1</u>	<u>10</u>	<u>22 321 \$</u>	<u>21 117 \$</u>
Ajouter : primes et escomptes non amortis ³			101				105	
Déduire : coûts de financement non amortis ³			(131)				(124)	
Déduire : tranche courante.....			(2 211)				(2 027)	
			<u>20 198 \$</u>				<u>20 275 \$</u>	

¹⁾ Comprennent un montant de 1 496 millions \$ (1 838 millions \$ en 2022) emprunté aux termes d'une facilité de crédit-relais d'un fonds privé soutenu par Brookfield.

²⁾ Comprennent un montant de 98 millions \$ (93 millions \$ en 2022) à rembourser à une entreprise associée de Brookfield. Se reporter à la note 20, « Transactions entre parties liées », pour de plus amples renseignements.

³⁾ Les primes non amorties et les coûts de financement non amortis sont amortis sur la durée des emprunts.

⁴⁾ Compte non tenu des facilités de crédit, la durée moyenne pondérée totale est de 11 ans.

Les financements et refinancements conclus par Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2023 sont comme suit :

Période close	Région	Technologie	Taux d'intérêt moyen ¹	Financement	Échéance	Valeur comptable
T1 2023	États-Unis	Production décentralisée	7,03 %	Financement	2026	100 millions \$
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,4 %	Financement	2040	971 millions CNY (141 millions \$)
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,6 %	Financement	2030	200 millions CNY (29 millions \$)
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,6 %	Financement	2039	70 millions CNY (10 millions \$)
T1 2023	Chine	Énergie éolienne	4,4 %	Financement	2039	97 millions CNY (14 millions \$)

¹⁾ Les financements indexés sur un taux de référence portent intérêt à un taux variable applicable, majoré d'une marge.

10. PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Les participations ne donnant pas le contrôle d'Énergie Brookfield se répartissaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	15 526 \$	14 755 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	58	59
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	2 848	2 892
Actions échangeables de BEPC.....	2 522	2 561
Actions privilégiées.....	573	571
Billets subordonnés perpétuels.....	592	592
	22 119 \$	21 430 \$

Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation

La variation nette des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation se présente comme suit :

(EN MILLIONS)	Brookfield Americas Infrastructure Fund	Brookfield Infrastructure Fund II	Brookfield Infrastructure Fund III	Brookfield Infrastructure Fund IV	Brookfield Infrastructure Income Fund	Brookfield Global Transition Fund I	Portefeuille hydro-électrique au Canada	The Catalyst Group	Partenaires institutionnels d'Isagen	Participations ne donnant pas le contrôle dans Isagen – actionnaires publics	Divers	Total
Au 31 décembre 2022	477 \$	2 617 \$	3 490 \$	2 134 \$	481 \$	1 461 \$	1 148 \$	115 \$	2 159 \$	14 \$	659 \$	14 755 \$
Résultat net	33	44	56	(5)	—	—	8	4	35	—	10	185
Autres éléments du résultat global	(30)	37	62	19	4	4	2	—	84	1	(14)	169
Apports en capital	—	—	—	44	—	915	—	—	—	—	35	994
Cessions	(388)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	(388)
Distributions	(14)	(25)	(40)	(14)	(6)	—	(17)	—	(26)	—	(16)	(158)
Divers	27	1	(4)	3	(34)	(48)	—	—	—	(1)	25	(31)
Au 31 mars 2023	105 \$	2 674 \$	3 564 \$	2 181 \$	445 \$	2 332 \$	1 141 \$	119 \$	2 252 \$	14 \$	699 \$	15 526 \$
Participations détenues par des tiers	75 % – 78 %	43 % – 60 %	23 % – 71 %	75 %	1,5 % – 24 %	77 % – 80 %	50 %	25 %	53 %	0,3 %	0,3 % – 71 %	

Participations de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield, participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield et actions échangeables de catégorie A de BEPC de Brookfield Renewable Corporation détenues par des actionnaires publics et Brookfield

Brookfield, à titre de détenteur de la participation de commandité de 1 % dans BRELP, a le droit de recevoir les distributions régulières, en plus d'une distribution incitative fondée sur le montant par lequel les distributions trimestrielles dépassent les niveaux cibles. Au 31 mars 2023, dans la mesure où les distributions des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,20 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative s'établissait à 15 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Si les distributions trimestrielles des parts de société en commandite dépassaient les niveaux cibles trimestriels de 0,2253 \$ par part de société en commandite, la distribution incitative équivalait alors à 25 % de toutes les distributions au-dessus de ce seuil. Des distributions incitatives de 27 millions \$ ont été déclarées au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 (24 millions \$ en 2022).

Les capitaux propres consolidés comprennent les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité sont détenues entièrement par Brookfield, tandis que les actions échangeables de BEPC sont détenues à 26 % par Brookfield et le reste par les actionnaires publics. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC donnent au porteur le droit, à son gré, de racheter respectivement ces parts ou actions pour une contrepartie en trésorerie. Puisque ce droit de rachat est assujéti au droit de premier refus d'Énergie Brookfield et qu'Énergie Brookfield peut, à son gré, régler la demande de rachat en contrepartie de parts de société en commandite qu'elle détient, à raison de une pour une, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et les actions échangeables de BEPC sont classées à titre de capitaux propres selon IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité sont présentées à titre de participations ne donnant pas le contrôle puisqu'elles sont liées à une participation dans une filiale qui n'est pas attribuable, directement ou indirectement, à Énergie Brookfield. Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 1 742 actions échangeables de BEPC (3 341 actions pour la période correspondante de 2022) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022). Aucune part de société en commandite rachetable/échangeable n'a été rachetée.

Les parts de société en commandite rachetables/échangeables émises par BRELP et les actions échangeables de BEPC émises par BEPC comportent les mêmes caractéristiques économiques à tous égards des parts de société en commandite émises par Énergie Brookfield, sauf en ce qui concerne le droit de rachat décrit précédemment. Les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les actions échangeables de BEPC et la participation de commandité, compte non tenu des distributions incitatives, donnent droit au résultat net et aux distributions par part équivalant à la participation par part des parts de société en commandite d'Énergie Brookfield.

Au 31 mars 2023, 194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables (194 487 939 parts de société en commandite rachetables/échangeables au 31 décembre 2022), 172 228 249 actions échangeables de BEPC (172 218 098 actions échangeables de BEPC au 31 décembre 2022) et 3 977 260 parts de commandité (3 977 260 parts de commandité au 31 décembre 2022) étaient en circulation.

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et a conclu une offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield.....	1 \$	1 \$
Distribution incitative.....	27	24
	28	25
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield.....	67	63
Actions échangeables de BEPC détenues par		
Brookfield.....	16	15
Porteurs d'actions externes.....	42	40
Total des actions échangeables de BEPC.....	58	55
	153 \$	143 \$

Actions privilégiées

Les actions privilégiées d'Énergie Brookfield comprennent les actions privilégiées de catégorie A d'Actions privilégiées Énergie renouvelable Brookfield Inc.

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulatif des dividendes (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2023	2022	31 mars 2023	31 décembre 2022
Série 1 (136 \$ CA)....	6,85	3,1	Avril 2025	1 \$	1 \$	126 \$	126 \$
Série 2 (113 \$ CA) ¹ ...	3,11	6,9	Avril 2025	1	1	57	57
Série 3 (249 \$ CA)....	9,96	4,4	Juillet 2024	2	2	183	183
Série 5 (103 \$ CA)....	4,11	5,0	Avril 2018	1	1	76	76
Série 6 (175 \$ CA)....	7,00	5,0	Juillet 2018	2	2	131	129
	31,03			7 \$	7 \$	573 \$	571 \$

¹⁾ Le taux de dividende correspond à la distribution annualisée fondée sur le taux variable trimestriel le plus récent.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 7 millions \$ (7 millions \$ en 2022).

Les actions privilégiées de catégorie A n'ont pas de date d'échéance fixe et ne peuvent être rachetées au gré des porteurs. Au 31 mars 2023, aucune des actions privilégiées de catégorie A, série 5 et série 6, émises n'avait été rachetée par Actions privilégiées ERB.

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Actions privilégiées ERB lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses actions privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023 ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Actions privilégiées ERB est autorisée à racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries d'actions privilégiées de catégorie A. Les actionnaires peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis d'intention en communiquant avec Énergie Brookfield. Pour les trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022, aucune action privilégiée de catégorie A n'a été rachetée.

Billets subordonnés perpétuels

En avril et en décembre 2021, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., filiale entièrement détenue par Énergie Brookfield, a émis des billets subordonnés perpétuels d'une valeur respective de 350 millions \$ et de 260 millions \$ à un taux fixe de respectivement 4,625 % et 4,875 %.

La charge d'intérêts de 7 millions \$ (7 millions \$ en 2022) engagée sur les billets subordonnés perpétuels au cours du trimestre clos le 31 mars 2023 est présentée à titre de distributions dans l'état consolidé des variations des capitaux propres. La valeur comptable des billets subordonnés perpétuels, déduction faite des coûts de transaction, était de 592 millions \$ au 31 mars 2023 (592 millions \$ au 31 décembre 2022).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 7 millions \$ (4 millions \$ en 2022).

11. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES DÉTENANT DES PARTS PRIVILÉGIÉES

Les capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées d'Énergie Brookfield sont composés des parts privilégiées de catégorie A présentées comme suit :

(EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Actions en circulation	Taux de rendement cumulé des distributions (%)	Date de rachat la plus rapprochée	Distributions déclarées pour les trimestres clos les 31 mars		Valeur comptable aux	
				2023	2022	31 mars 2023	31 décembre 2022
Série 7 (175 \$ CA)	7,00	5,50	Janvier 2026	2	2	128	128
Série 11 (250 \$ CA) ¹	—	5,00	Avril 2022	—	2	—	—
Série 13 (250 \$ CA)	10,00	5,00	Avril 2028	2	2	196	196
Série 15 (175 \$ CA)	7,00	5,75	Avril 2024	2	2	126	126
Série 17 (200 \$).....	8,00	5,25	Mars 2025	2	3	195	195
Série 18 (150 \$ CA)	6,00	5,50	Avril 2027	2	—	115	115
	<u>38,00</u>			<u>10 \$</u>	<u>11 \$</u>	<u>760 \$</u>	<u>760 \$</u>

¹⁾ Au cours du deuxième trimestre de 2022, Énergie Brookfield a procédé au rachat de toutes les parts de société en commandite privilégiées de série 11 en circulation.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 10 millions \$ (11 millions \$ en 2022).

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2023 qui seront versées à un taux annuel de 6,05 %.

Parts de société en commandite privilégiées de catégorie A – offre publique de rachat dans le cours normal des activités

En décembre 2022, la Bourse de Toronto a accepté un avis déposé par Énergie Brookfield lui signifiant son intention de renouveler l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite privilégiées de catégorie A en circulation pour une année supplémentaire, soit jusqu'au 15 décembre 2023, ou plus tôt si les rachats sont terminés avant cette date. Dans le cadre de cette offre publique de rachat dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield peut racheter jusqu'à 10 % du flottant total de chacune des séries de parts de société en commandite privilégiées de catégorie A. Les porteurs de parts peuvent obtenir sans frais une copie de l'avis en communiquant avec Énergie Brookfield. Aucune action n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

12. CAPITAUX PROPRES DES COMMANDITAIRES

Capitaux propres des commanditaires

Au 31 mars 2023, un total de 275 432 611 parts de société en commandite étaient en circulation (275 358 750 parts de société en commandite au 31 décembre 2022), dont 68 749 416 étaient détenues par Brookfield (68 749 416 parts de société en commandite au 31 décembre 2022). Brookfield détient toutes les participations de commandité dans Énergie Brookfield, ce qui représente une participation de 0,01 %.

Au cours du trimestre clos le 31 mars 2023, 72 119 parts de société en commandite (68 865 parts de société en commandite en 2022) ont été émises dans le cadre du régime de réinvestissement des distributions, pour un coût total de 2 millions \$ (3 millions \$ en 2022).

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les porteurs d'actions échangeables de BEPC ont échangé 1 742 actions échangeables (3 341 actions en 2022) contre un nombre équivalent de parts de société en commandite d'une valeur de moins de 1 million \$ (moins de 1 million \$ en 2022).

Au 31 mars 2023, la participation directe et indirecte de Brookfield Corporation, soit 308 051 190 parts de société en commandite, parts de société en commandite rachetables/échangeables et actions échangeables de BEPC, représentaient

environ 48 % d'Énergie Brookfield, compte tenu d'un échange intégral. La participation restante, soit environ 52 %, est détenue par des investisseurs publics.

Compte non tenu d'un échange intégral, Brookfield Corporation détenait au 31 mars 2023 une participation directe de société en commandite de 25 % dans Énergie Brookfield, une participation directe de 41 % dans BRELP découlant de la détention de parts de société en commandite rachetables/échangeables, une participation directe de commandité de 1 % dans BRELP et une participation directe de 26 % dans les actions échangeables de BEPC.

En décembre 2022, Énergie Brookfield a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant ses parts de société en commandite et ses actions échangeables de BEPC en circulation. Énergie Brookfield est autorisée à racheter jusqu'à 13 764 352 parts de société en commandite et 8 610 905 actions échangeables de BEPC, soit 5 % de ses parts de société en commandite ainsi que de ses actions échangeables de BEPC émises et en circulation. Les offres viendront à échéance le 15 décembre 2023, ou plus tôt si Énergie Brookfield venait à terminer ses rachats avant cette date. Aucune part de société en commandite ni action échangeable de BEPC n'a été rachetée au cours des trimestres clos les 31 mars 2023 et 2022.

Distributions

Le tableau suivant présente la répartition des distributions pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestre clos les 31 mars	
	2023	2022
Brookfield.....	24 \$	23 \$
Porteurs de parts de société en commandite externes	73	68
	<u>97 \$</u>	<u>91 \$</u>

En février 2023, les distributions aux porteurs de parts sont passées à 1,35 \$ par part de société en commandite sur une base annualisée, soit une hausse de 0,07 \$ par part de société en commandite, qui prend effet pour la distribution versée en mars 2023.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2023, les distributions versées se sont établies à 91 millions \$ (89 millions \$ en 2022).

13. GOODWILL

Le tableau suivant présente un rapprochement du goodwill :

(EN MILLIONS)	Total
Solde au 31 décembre 2022	1 526
Écart de conversion et autres	33
Solde au 31 mars 2023	<u>1 559 \$</u>

14. PARTICIPATIONS COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE LA MISE EN ÉQUIVALENCE

Le tableau suivant présente les participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence d'Énergie Brookfield pour le trimestre clos le 31 mars 2023 :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023
Solde au début de l'exercice.....	1 392 \$
Participation	198
Quote-part du résultat net	33
Quote-part des autres éléments du résultat global	3
Dividendes reçus	(19)
Écart de conversion et autres	(4)
Solde au 31 mars 2023	<u>1 603 \$</u>

Le 17 mars 2023, les partenaires institutionnels d'Énergie Brookfield ont conclu la vente d'une participation de 78 % dans un portefeuille hydroélectrique en exploitation aux États-Unis d'une puissance de 378 MW, dont une tranche de 28 % a été vendue à des sociétés affiliées contrôlées de Brookfield Corporation. Énergie Brookfield a conservé une participation de 22 % dans le placement et, par conséquent, n'a reçu aucun produit de la vente. Après la clôture de la vente, Énergie Brookfield a cessé d'inclure ce placement dans son périmètre de consolidation et a comptabilisé un montant de 105 millions \$ à titre de participation selon la méthode de la mise en équivalence.

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses partenaires institutionnels, a acquis une participation financière d'environ 4 % dans une entreprise de solutions agricoles durables en Inde pour un montant de 7 milliards INR (86 millions \$) (montant net d'environ 1,4 milliard INR (17 millions \$) pour Énergie Brookfield).

15. TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie d'Énergie Brookfield se présentaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Trésorerie.....	802 \$	728 \$
Liquidités soumises à des restrictions.....	235	268
Dépôts à court terme.....	103	2
	1 140 \$	998 \$

16. LIQUIDITÉS SOUMISES À RESTRICTIONS

Les liquidités soumises à restrictions d'Énergie Brookfield se présentent comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Activités.....	104 \$	93 \$
Obligations liées au crédit.....	50	56
Dépenses d'investissement et projets de développement.....	24	42
Total.....	178	191
Moins : tranche non courante.....	(54)	(52)
Tranche courante.....	124 \$	139 \$

17. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES ACTIFS COURANTS

Les créances clients et autres actifs courants d'Énergie Brookfield se composaient des éléments suivants aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Créances clients	697 \$	672 \$
Dépôts affectés en garantie ¹	289	609
Dépôts à court terme et avances.....	160	113
Charges payées d'avance et créances diverses.....	101	86
Taxes de vente à recouvrer.....	76	73
Impôts à recevoir	63	74
Tranche courante de l'actif sur contrat.....	57	54
Stocks	46	42
Autres créances à court terme	135	137
	1 624 \$	1 860 \$

¹⁾ Les dépôts affectés en garantie sont associés à des contrats d'énergie dérivés qu'Énergie Brookfield conclut en vue de réduire son exposition aux prix de l'électricité sur les marchés de gros au moment de la vente future de sa production non visée par contrat, conformément à la stratégie de gestion des risques d'Énergie Brookfield.

Énergie Brookfield reçoit essentiellement des paiements mensuels provenant des produits tirés des conventions d'achat d'électricité facturés et n'avait pas de créances clients en souffrance à la date de clôture. Les créances aux termes des contrats conclus avec les clients sont comprises dans les créances clients.

18. DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITEURS

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs d'Énergie Brookfield étaient comme suit aux :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Créditeurs liés aux activités d'exploitation	404 \$	440 \$
Dettes fournisseurs.....	231	276
Intérêts à payer sur des emprunts.....	200	153
Impôts à payer	85	78
Distributions à verser aux porteurs de parts de société en commandite, distributions à verser sur les parts de société en commandite privilégiées, dividendes à payer sur actions privilégiées, distributions à verser sur billets subordonnés perpétuels et dividendes à payer sur actions échangeables ¹	55	53
Tranche à court terme des obligations locatives.....	34	33
Tranche courante du passif sur contrat.....	27	24
Divers	53	29
	1 089 \$	1 086 \$

¹⁾ Ne comprennent que les montants à payer aux porteurs de parts de société en commandite externes et aux porteurs d'actions échangeables de BEPC. Les montants à payer à Brookfield sont compris dans les montants à payer à des parties liées.

19. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES

Engagements

Dans le cours de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales sont parties à des ententes relatives à l'utilisation d'eau, de terrains et de barrages. Les paiements prévus en vertu de ces ententes varient selon le volume d'électricité produite. Les diverses ententes peuvent être renouvelées et se prolonger jusqu'en 2089.

Dans le cours normal des activités, Énergie Brookfield prendra des engagements au titre des dépenses d'investissement qui concernent principalement des coûts engagés dans le cadre de projets d'initiatives de croissance divers. Au 31 mars 2023, Énergie Brookfield avait pris des engagements au titre des dépenses d'investissement en cours totalisant 967 millions \$ (1 126 millions \$ en 2022). De ce montant, une tranche de 790 millions \$ est exigible en 2023, une tranche de 163 millions \$, en 2024, une tranche de 7 millions \$, de 2025 à 2027, et la tranche restante de 7 millions \$, par la suite.

Le tableau suivant présente la liste des actifs et des portefeuilles d'actifs qu'Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a convenu d'acquérir sous réserve des conditions de clôture habituelles, au 31 mars 2023 :

Région	Technologie	Puissance	Contrepartie	Participation financière d'Énergie Brookfield	Clôture prévue
Chine	Énergie éolienne	Développement de 102 MW	255 millions CNY (38 millions \$)	20 %	T4 2023
États-Unis	Services d'énergie nucléaire	s. o.	4,5 milliards \$	Environ 450 millions \$	Deuxième semestre de 2023
États-Unis	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Exploitation de 473 MW	135 millions \$	20 %	Premier de trois projets au T4 2023
Chine	Énergie éolienne	Développement de 350 MW	853 millions CNY (125 millions \$)	20 %	Premier de deux projets au T4 2023
Europe	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Exploitation de 649 MW Développement de 531 MW	900 millions \$	17 %	Deuxième semestre de 2023
Australie	Producteur d'électricité intégré et détaillant d'énergie	Exploitation d'actifs visés par contrats de 7 GW, comptant 4,5 millions de clients	8,91 \$ AU par action, compte tenu d'une valeur de l'entreprise de 18,7 milliards \$ AU pour la totalité d'Origin	Jusqu'à 750 millions \$	T1 2024
États-Unis	Énergie décentralisée et solutions durables	Développement de 220 MW	14 millions \$	20 %	T3 2023

Une partie intégrante de la stratégie d'Énergie Brookfield consiste à participer avec des partenaires institutionnels à des fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield qui ciblent des acquisitions correspondant au profil d'Énergie Brookfield. Dans le cours normal de ses activités, Énergie Brookfield s'est engagée auprès de fonds de capital-investissement privés soutenus par Brookfield à participer à ces acquisitions cibles dans l'avenir, lorsque celles-ci auront été identifiées, le cas échéant. De temps à autre, afin de permettre que les activités d'investissement soient réalisées rapidement et de façon efficace, Énergie Brookfield financera des dépôts ou engagera d'autres coûts et charges (y compris en recourant à des facilités de crédit afin d'utiliser, de soutenir, de garantir ou d'émettre des lettres de crédit) à l'égard d'un investissement qui sera par la suite partagé entre des véhicules, des consortiums ou des sociétés de personnes soutenus par Brookfield (y compris des fonds privés, des coentreprises et des arrangements semblables), Énergie Brookfield et des coinvestisseurs ou effectué en totalité par l'un de ceux-ci.

Éventualités

Énergie Brookfield et ses filiales font l'objet d'actions en justice, d'arbitrages et de poursuites dans le cours normal de leurs activités. Bien qu'il soit impossible de prédire avec certitude l'issue de ces actions en justice et poursuites, la direction est d'avis que leur règlement n'aura pas d'incidence importante sur la situation financière consolidée d'Énergie Brookfield ou sur ses résultats d'exploitation consolidés.

Énergie Brookfield, au nom des filiales d'Énergie Brookfield, et les filiales elles-mêmes ont fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves au titre du capital, à l'achèvement des travaux de construction et au rendement. L'activité relative aux lettres de crédit émises par Énergie Brookfield est décrite à la note 9, « Emprunts ».

Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, a fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement dans la mesure où elles se rapportent à ses participations dans Brookfield Americas Infrastructure Fund, Brookfield Infrastructure Fund II, Brookfield Infrastructure Fund III, Brookfield Infrastructure Fund IV, Brookfield Infrastructure Fund V, Brookfield Infrastructure Income Fund, Brookfield Global Transition Fund I et Brookfield Global Transition Fund II. Les filiales d'Énergie Brookfield ont également fourni des lettres de crédit qui comprennent, sans toutefois s'y limiter, des garanties relatives à des réserves pour le service de la dette, à des réserves de fonds propres, et à l'achèvement des travaux de construction et au rendement.

Les lettres de crédit émises par Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels, et ses filiales se présentaient comme suit :

(EN MILLIONS)	31 mars 2023	31 décembre 2022
Énergie Brookfield, avec des partenaires institutionnels.....	100 \$	99 \$
Filiales d'Énergie Brookfield.....	1 488	1 510
	1 588 \$	1 609 \$

Garanties

Dans le cours normal de leurs activités, Énergie Brookfield et ses filiales signent des conventions prévoyant l'indemnisation et des garanties à l'égard de tiers dans le cadre de transactions, notamment de cessions d'entreprises, de projets d'investissement, d'acquisitions d'entreprises, d'activités de commercialisation d'électricité comme les conventions d'achat et de vente, les swaps, les facilités de crédit de certains fonds privés de Brookfield, et qui sont également garantis par les capitaux engagés de nos partenaires institutionnels tiers, ainsi que de ventes et d'achats d'actifs et de services. Énergie Brookfield a également convenu d'indemniser ses administrateurs et certains de ses dirigeants et employés. La nature de la quasi-totalité des promesses d'indemnisation empêche Énergie Brookfield de faire une estimation raisonnable du montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser à des tiers, car les conventions ne précisent pas toujours de montant maximal, et les montants dépendent de l'issue d'éventualités futures, dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Énergie Brookfield et ses filiales n'ont jamais versé de montant important aux termes de telles conventions d'indemnisation.

20. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield sont comptabilisées à la valeur d'échange. Les transactions entre parties liées d'Énergie Brookfield se font principalement avec Brookfield Reinsurance Ltd (« Brookfield Reinsurance »).

Brookfield Corporation a consenti une facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée de 400 millions \$, qui vient à échéance en décembre 2023, et les montants empruntés portent intérêt au taux SOFR, majoré d'une marge. Au cours de la période considérée, aucun montant n'a été emprunté sur la facilité de crédit renouvelable non assortie d'une sûreté et confirmée fournie par Brookfield Corporation. Celle-ci peut, de temps à autre, placer des fonds en dépôt auprès d'Énergie Brookfield qui sont remboursables sur demande, y compris les intérêts courus. Au 31 mars 2023, aucuns fonds n'avaient été déposés auprès d'Énergie Brookfield (néant au 31 décembre 2022). La charge d'intérêts sur la facilité de crédit renouvelable et sur le dépôt de Brookfield Corporation pour le trimestre clos le 31 mars 2023 s'est établie à néant (moins de 1 million \$ en 2022).

Le tableau suivant présente les conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les comptes consolidés intermédiaires de résultat pour les trimestres clos les 31 mars :

(EN MILLIONS)	Trimestres clos les 31 mars	
	2023	2022
Produits		
Conventions d'achat d'électricité et conventions relatives aux produits	44 \$	13 \$
Coûts d'exploitation directs		
Frais de commercialisation de l'énergie et autres services	(1)	(3)
	(1) \$	(3) \$
Charge d'intérêts		
Emprunts	(5) \$	— \$
Désactualisation des soldes des contrats.....	(8) \$	(6) \$
	(13) \$	(6) \$
Autres		
Produit tiré des distributions.....	1 \$	— \$
Autres coûts associés aux parties liées	— \$	(1) \$
Coûts de service de gestion.....	(57) \$	(76) \$

Le tableau suivant présente l'incidence des conventions et transactions entre parties liées comptabilisées dans les états consolidés de la situation financière aux :

(EN MILLIONS)	Partie liée	31 mars 2023	31 décembre 2022
Actifs courants			
Créances clients et autres actifs courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	57 \$	54 \$
Montants à recevoir de parties liées			
Montants à recevoir	Brookfield.....	197	105
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	22	18
		219	123
Actifs non courants			
Autres actifs non courants			
Actif sur contrat	Brookfield.....	333	341
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	132	128
Montants à recevoir			
Passifs courants			
Passif sur contrat	Brookfield.....	27	24
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance	3	3
Montants à payer à des parties liées			
Montants à payer	Brookfield.....	160	166
	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et autres.....	158	62
	Brookfield Reinsurance	328	321
Emprunts sans recours	Brookfield.....	44	18
Distributions à verser sur les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC, les parts de société en commandite rachetables/échangeables et la participation de commandité	Brookfield.....	37	38
		727	605
Passifs non courants			
Passifs liés à des instruments financiers	Brookfield Reinsurance	3	3
Emprunts de la société mère	Brookfield Reinsurance	7	7
Emprunts sans recours	Brookfield Reinsurance et entreprises associées	98	93
Autres passifs non courants			
Montants à payer	Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, Brookfield Reinsurance et entreprises associées et autres	1	1
Passif sur contrat	Brookfield.....	666	662
		667 \$	663 \$
Capitaux propres			
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	Brookfield Reinsurance et entreprises associées	12 \$	12 \$

21. FILIALES FAISANT APPEL PUBLIC À L'ÉPARGNE

Les tableaux suivants présentent les informations financières résumées consolidées relatives à Énergie Brookfield, Actions privilégiées ERB et Canadian Finco :

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Au 31 mars 2023							
Actifs courants.....	65 \$	392 \$	2 645 \$	1 120 \$	3 492 \$	(4 206) \$	3 508 \$
Actifs non courants	4 797	241	3	43 616	61 214	(48 582)	61 289
Passifs courants	64	7	36	8 250	4 396	(7 926)	4 827
Passifs non courants.....	—	—	2 599	16	30 443	—	33 058
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	—	—	—	—	15 526	—	15 526
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 848	—	—	2 848
Actions échangeables de BEPC.....	—	—	—	—	2 522	—	2 522
Actions privilégiées.....	—	573	—	—	—	—	573
Billets subordonnés perpétuels.....	—	—	—	592	—	—	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	761	—	—	765	—	(766)	760
Au 31 décembre 2022							
Actifs courants	61 \$	391 \$	2 336 \$	834 \$	4 172 \$	(3 611) \$	4 183 \$
Actifs non courants	4 860	241	3	33 830	59 860	(38 866)	59 928
Passifs courants.....	60	7	30	7 877	4 455	(7 486)	4 943
Passifs non courants.....	—	—	2 299	16	30 567	—	32 882
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation.....	—	—	—	—	14 755	—	14 755
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	—	—	—	2 892	—	—	2 892
Actions échangeables de BEPC	—	—	—	—	2 561	—	2 561
Actions privilégiées.....	—	571	—	—	—	—	571
Billets subordonnés perpétuels	—	—	—	592	—	—	592
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées.....	761	—	—	765	—	(766)	760

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BREL, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprendent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

(EN MILLIONS)	Énergie Brookfield ¹	Actions privilégiées ERB	Canadian Finco	Entités de soutien au crédit des filiales ²	Autres filiales ^{1,3}	Ajustements de consolidation ⁴	Énergie Brookfield (consolidé)
Trimestre clos le 31 mars 2023							
Produits	— \$	— \$	— \$	— \$	1 331 \$	— \$	1 331 \$
Résultat net.....	(16)	—	1	(186)	353	25	177
Trimestre clos le 31 mars 2022							
Produits.....	— \$	— \$	— \$	— \$	1 136 \$	— \$	1 136 \$
Résultat net	(33)	—	(3)	(283)	175	177	33

¹⁾ Comprend les participations dans les filiales comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

²⁾ Comprennent BRELP, BRP Bermuda Holdings I Limited, Brookfield BRP Holdings (Canada) Inc., Brookfield BRP Europe Holdings Limited, Brookfield Renewable Investments Limited et BEP Subco Inc., collectivement les « entités de soutien au crédit des filiales ».

³⁾ Comprennent des filiales d'Énergie Brookfield autres qu'Actions privilégiées ERB, Canadian Finco et les entités de soutien au crédit des filiales.

⁴⁾ Comprennent l'élimination des transactions et soldes intersociétés nécessaires afin de présenter Énergie Brookfield sur une base consolidée.

Se reporter à la note 9, « Emprunts », pour plus de détails concernant les emprunts à moyen terme consentis par Canadian Finco. Se reporter à la note 10, « Participations ne donnant pas le contrôle », pour plus de détails concernant les actions privilégiées de catégorie A émises par Actions privilégiées ERB.

22. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield a déclaré des distributions trimestrielles à taux fixe sur les parts de société en commandite privilégiées de catégorie A, série 13 pour une période de cinq ans commençant le 1^{er} mai 2023 qui seront versées à un taux annuel de 6,05 %.

Après la clôture du trimestre, Énergie Brookfield, avec ses investisseurs institutionnels, a convenu d'investir jusqu'à 360 millions \$ (montant net de 72 millions \$ pour Énergie Brookfield) en vue d'acquérir une participation de 55 % d'une plateforme d'énergie renouvelable de premier plan située en Inde, qui sert des clients commerciaux et industriels, dont la puissance du portefeuille d'actifs en exploitation et de projets en développement s'élève à 4 500 MW. Sous réserve des conditions de clôture habituelles, la clôture de la transaction devrait se réaliser au deuxième semestre de 2023.

INFORMATION GÉNÉRALE

Bureau principal

73 Front Street
Fifth Floor
Hamilton, HM12
Bermudes
Téléphone : 441 294-3304
<https://bep.brookfield.com>

Dirigeants de Brookfield Canada Renewable Manager LP., fournisseur de services de Brookfield Renewable Partners L.P.

Connor Teskey
Chef de la direction

Wyatt Hartley
Chef de la direction des finances

Agent des transferts et agent chargé de la tenue des registres

Société de fiducie Computershare du Canada
100 University Avenue
9th floor
Toronto (Ontario) M5J 2Y1
Téléphone (sans frais) : 1 800 564-6253
Télécopieur (sans frais) : 1 888 453-0330
www.computershare.com

Administrateurs de Brookfield Renewable Partners L.P.

Jeffrey Blidner
Scott Cutler
Nancy Dorn
David Mann
Lou Maroun
Stephen Westwell
Patricia Zuccotti
D^{re} Sarah Deasley

Symboles boursiers

NYSE : BEP (parts de société en commandite)
TSX : BEP.UN (parts de société en commandite)
NYSE : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEPC (actions échangeables)
TSX : BEP.PR.G (parts de société en commandite privilégiées, série 7)
TSX : BEP.PR.M (parts de société en commandite privilégiées, série 13)
TSX : BEP.PR.O (parts de société en commandite privilégiées, série 15)
NYSE : BEP.PR.A (parts de société en commandite privilégiées, série 17)
TSX : BEP.PR.R (parts de société en commandite privilégiées, série 18)
TSX : BRF.PR.A (actions privilégiées, série 1)
TSX : BRF.PR.B (actions privilégiées, série 2)
TSX : BRF.PR.C (actions privilégiées, série 3)
TSX : BRF.PR.E (actions privilégiées, série 5)
TSX : BRF.PR.F (actions privilégiées, série 6)
NYSE : BEPH (billets subordonnés perpétuels)
NYSE : BEPI (billets subordonnés perpétuels)

Information pour les investisseurs

Pour en savoir plus sur Énergie Brookfield, visitez l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Vous pouvez également consulter en ligne le rapport annuel et le formulaire 20-F de 2022. Pour obtenir des informations à jour et détaillées, visitez notre section « Nouvelles ».

Des renseignements financiers additionnels ont été transmis électroniquement à divers organismes de réglementation des valeurs mobilières par l'intermédiaire d'EDGAR aux États-Unis, à l'adresse www.sec.gov, et par l'intermédiaire de SEDAR au Canada, à l'adresse www.sedar.com.

Les actionnaires peuvent acheminer leurs demandes de renseignements au service des Relations avec les investisseurs, en composant le 416 649-8172 ou en écrivant à l'adresse enquiries@brookfieldrenewable.com.

Brookfield Renewable Partners L.P.

bep.brookfield.com

NYSE: BEP

TSX: BEP.UN